

## **Aide et Action**

Exercice clos le 31 décembre 2009

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres

## Aide et Action

Exercice clos le 31 décembre 2009

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Aide et Action, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 9 de l'annexe qui décrit les modalités d'établissement du compte d'emploi des ressources liées à la première application du règlement CRC 2008-12, et tout particulièrement sur la note 9.1.3 qui expose une dérogation à ce règlement,
- la note 2.4.3 de l'annexe relative au prêt accordé à Aide et Action Suisse.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné dans la note 2.3.1 de l'annexe, les comptes de l'association intègrent les comptes des programmes situés :
  - en Afrique, et plus particulièrement au Sénégal, incluant la direction Afrique (constituée des bureaux de coordination des pays), au Togo, en Guinée, en Tanzanie, à Madagascar, au Bénin, au Burkina Faso, au Niger, au Mali et au Maroc,
  - dans les Caraïbes (Haïti, République Dominicaine),
  - en Asie du Sud Est (Vietnam, Laos, Cambodge, Chine et Hong Kong).

Nos travaux sur les comptes des programmes intégrés se sont appuyés sur les travaux réalisés par les auditeurs locaux.

- Au 31 décembre 2009, votre association finance des programmes non intégrés dans le cadre de partenariats conclus avec des organisations indépendantes, comme décrit dans la note 2.3.2 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à vérifier la correcte comptabilisation des transferts de fonds effectués et des régularisations basées sur les déclarations de dépenses faites par les partenaires. Nos travaux sur les déclarations de dépenses faites par Aide et Action India se sont appuyés sur les travaux réalisés par l'auditeur local.
- La note 9 de l'annexe expose les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que ces modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et ont été correctement appliquées. Par ailleurs, nous avons vérifié que les dérogations au règlement comptable ont été correctement décrites et justifiées dans les notes annexes du compte d'emploi des ressources.
- Au 31 décembre 2009, le prêt accordé par votre association à Aide et Action Suisse s'élève à € 815.000. Dans le cadre de nos travaux, nous avons obtenu une analyse menée par la direction et des projections de résultats d'Aide et Action Suisse, permettant de documenter la décision prise par votre association de ne pas provisionner ce prêt. Par ailleurs, nous avons vérifié le caractère pertinent et approprié des informations données dans la note 2.4.3 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 11 juin 2010

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Tracq-Sengeissen', written over a faint circular stamp or watermark.

Isabelle Tracq-Sengeissen



**BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXES 2009**

## SOMMAIRE

<b>BILAN : ACTIF AVANT AFFECTATION DU RESULTAT .....</b>	<b>4</b>
<b>BILAN : PASSIF AVANT AFFECTATION DU RESULTAT .....</b>	<b>5</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>6</b>
<b>ANNEXE.....</b>	<b>8</b>
<b>1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....</b>	<b>9</b>
1.1. Contexte général de crise .....	9
1.2. La mission.....	9
1.2.1. La mission en région Afrique .....	9
1.2.2. La mission en région Europe .....	10
1.2.3. La mission en région Asie du Sud .....	10
1.2.4. La mission en région Amérique Latine et Caraïbes .....	11
1.2.5. La mission en région Asie du Sud-est .....	11
1.3. La collecte .....	12
1.3.1. Lancement des activités de collecte à Hong Kong.....	12
1.3.2. Des relations de proximité avec ses partenaires financiers dans les Caraïbes.....	12
1.3.3. Renforcement de sa visibilité en Suisse .....	12
1.3.4. La collecte en Asie du Sud .....	12
1.4. Vers une gouvernance associative internationale .....	13
1.5. Aide et Action améliore son système d'information.....	13
1.4.1 Aide et Action développe sa visibilité en ligne .....	13
1.4.2 Aide et Action améliore son système de gestion .....	13
<b>2. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....</b>	<b>15</b>
2.1 Cadre légal de référence.....	15
2.2 Méthode de présentation .....	15
2.3 Méthode d'intégration des comptes .....	15
2.3.1 Périmètre d'intégration .....	15
2.3.2 Comptes de liaison .....	15
2.3.3 Méthode de conversion des comptes en devises .....	16
2.4 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif .....	16
2.4.1 Immobilisations incorporelles (annexe 1 et 2) .....	16
2.4.2 Immobilisations corporelles (annexe 1 et 2) .....	16
2.4.3 Immobilisations financières (annexe 1) .....	17
2.4.4 Stocks .....	17
2.4.5 Autres créances (annexe 3) .....	17
2.4.6 Valeurs Mobilières de Placement (annexe 4) .....	17
2.4.7 Disponibilités .....	17
2.5 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan - Passif .....	18
2.5.1 Fonds associatifs.....	18
2.5.2 Provision pour risques et charges (annexe 7).....	18
2.5.3 Provision pour risques de change (annexe 6).....	18
2.5.4 Fonds dédiés (annexe 8).....	18
2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du compte de résultat .....	19
2.6.1 Recettes de parrainages et dons .....	19
2.6.2 Financements institutionnels .....	19
2.6.3 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs .....	20
2.6.4 Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires .....	20
2.6.5 Charges et produits exceptionnels .....	20
2.6.6 Gains et pertes de change .....	20
<b>3. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....</b>	<b>20</b>
<b>4. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION.....</b>	<b>20</b>

<b>5. EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2009 .....</b>	<b>21</b>
<b>6. ETAT DES 3 ET DES 10 REMUNERATIONS LES PLUS ELEVEES .....</b>	<b>22</b>
<b>7. SITUATION FISCALE DU SECTEUR LUCRATIF.....</b>	<b>22</b>
<b>8. ANNEXES.....</b>	<b>23</b>
Annexe 1 : Actif immobilisé .....	23
Annexe 2 : Amortissements des immobilisations .....	24
Annexe 3 : Détail des autres créances .....	25
Annexe 4 : Détail des valeurs mobilières de placement .....	26
Annexe 5 : Compte de régularisation – actif.....	27
Annexe 7 : Provisions pour risques et charges .....	29
Annexe 8 : Tableau de variation des fonds dédiés .....	30
Annexe 9 : Dettes fournisseurs .....	31
Annexe 10 : Autres dettes et charges à payer .....	32
Annexe 11 : Dettes fiscales et sociales .....	33
Annexe 12 : Comptes de régularisation – passif .....	34
Annexe 13 : Produits et charges financières.....	35
Annexe 14 : Produits et charges exceptionnelles .....	35
Annexe 15 : Compte d'Emploi des Ressources .....	36
<b>9. NOTE SUR LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2009 (CER).....</b>	<b>37</b>
<b>9.1 Préambule.....</b>	<b>37</b>
9.1.1 Qu'est ce que le compte d'emploi des ressources ? .....	37
9.1.2 Quels sont les principaux changements par rapport au CER des années précédentes ? .....	38
9.1.3 Comment est structuré le nouveau CER ? .....	38
9.1.4 Définition de la mission sociale et principes et méthodes d'affectation des coûts .....	39
9.1.5 Définition des fonds issus de la générosité du public.....	39
9.1.6 Règles d'affectation des ressources au financement des emplois .....	39
<b>9.2 RESSOURCES.....</b>	<b>40</b>
9.2.1 Ressources collectées auprès du public .....	40
9.2.2 Autres fonds privés.....	41
9.2.3 Les subventions et autres concours publics .....	41
9.2.4 Autres produits.....	41
9.2.4.1 Produits d'exploitation .....	41
9.2.4.2 Produits exceptionnels .....	41
9.2.4.3 Produits financiers.....	41
9.2.5 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs .....	42
9.2.6 Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires .....	42
<b>9.3 EMPLOIS.....</b>	<b>42</b>
9.3.1 Missions sociales.....	42
9.3.1.1 Réalisées en France : .....	42
9.3.1.2 Réalisées à l'étranger : .....	43
9.3.1.3 Charges d'appui international : .....	43
9.3.2 Frais de recherche de fonds.....	44
9.3.3 Frais de fonctionnement.....	44
9.3.3.1 Frais d'information et de communication .....	44
9.3.3.2 Frais relevant des autres activités .....	44
9.3.3.3 Frais de fonctionnement .....	44
9.3.3.4 Charges exceptionnelles.....	45
9.3.4 Méthode de ventilation des charges de personnel .....	45
<b>9.4 Utilisation des fonds issus de la générosité du public .....</b>	<b>45</b>
<b>9.5 Provisions.....</b>	<b>45</b>
<b>9.6 Engagements à réaliser sur ressources affectées .....</b>	<b>46</b>

## Bilan : Actif avant affectation du résultat

En Euros

	ACTIF	2009			2008
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>439 357</b>	<b>428 844</b>	<b>10 513</b>	<b>94 455</b>
	Logiciels informatiques	439 357	428 844	10 513	18 879
	Avance et acompte sur immobilisations incorporelles	0	0	0	75 576
	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>6 453 354</b>	<b>4 233 504</b>	<b>2 219 850</b>	<b>2 400 044</b>
	Terrain	609 796	0	609 796	609 796
	Construction	1 405 633	349 138	1 056 495	1 084 589
	Construction sur sol d'autrui	202 749	170 371	32 378	42 509
	Installations, agencements	531 974	379 563	152 411	138 603
	Matériel de transport	1 996 728	1 779 681	217 046	312 573
	Matériel et mobilier de bureau	765 665	677 896	87 769	110 237
	Matériel informatique	886 028	822 717	63 311	95 889
	Matériel & outillage	47 416	47 134	282	2 304
	Immobilisation corporelle en-cours	0	0	0	2 895
	Avance et acompte sur immobilisations corporelles	0	0	0	363
	Autres immobilisations	7 366	7 005	361	285
	<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 026 959</b>	<b>2 799</b>	<b>1 024 161</b>	<b>1 000 411</b>
	Prêt au personnel	20 648	0	20 648	22 121
	Prêt Suisse	815 000	0	815 000	825 000
	Dépôts & cautionnements	86 740	2 799	83 941	55 260
	Prêts & autres	104 572	0	104 572	98 030
<b>Total I</b>	<b>7 919 670</b>	<b>4 665 147</b>	<b>3 254 524</b>	<b>3 494 910</b>	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours	144 462	31 458	113 004	138 205
	Avances et acomptes versés sur commandes	139 749	0	139 749	269 328
	Autres créances	1 608 502	261 949	1 346 552	1 295 019
	Valeurs mobilières de placement	6 013 310	259 974	5 753 336	6 180 856
	Disponibilités	2 893 794	0	2 893 794	4 057 724
	Financements institutionnels	7 564 884	69 302	7 495 582	9 305 939
	Produit à recevoir	4 603	0	4 603	6 743
	Charges constatées d'avance	1 091 844	0	1 091 844	4 057 898
	<b>Total II</b>	<b>19 461 147</b>	<b>622 683</b>	<b>18 838 464</b>	<b>25 311 711</b>
Compte de régularisation					
	Ecart de conversion actif (III)	673 354	0	673 354	592 480
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>28 054 170</b>	<b>5 287 830</b>	<b>22 766 340</b>	<b>29 399 102</b>



## Bilan : Passif avant affectation du résultat

En Euros

	PASSIF	2009	2008
FONDS ASSOCIATIFS	Capitaux propres*	8 866 724	9 577 270
	EXCEDENT OU INSUFFISANCE EN ATTENTE D'AFFECTION	- 811 181	- 710 546
	<b>Total I</b>	<b>8 055 543</b>	<b>8 866 724</b>
PROVISIONS POUR RENDUS DE CHANGES ET CHARGES	Provision pour risques et charges	616 490	584 363
	Provision pour risques de change	673 354	592 480
FONDS DEDIES	FONDS DEDIES	4 524 059	7 424 360
	<b>Total II</b>	<b>5 813 903</b>	<b>8 601 203</b>
DETTES	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 528 176	4 875 751
	Autres dettes	77 477	157 703
	Dettes fiscales & sociales	979 072	912 706
	Produits constatés d'avance	5 249 770	5 875 148
	<b>Total III</b>	<b>8 834 495</b>	<b>11 821 308</b>
Compte de régularisation	Ecart de conversion passif (IV)	62 399	109 867
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>22 766 340</b>	<b>29 399 102</b>

\* En 2009 il a été décidé de ne plus faire de distinction entre fonds de développement et fonds d'aide d'urgence

# Compte de résultat

Compte de résultat partie 1 sur 2:

En Euros

	2009	2008
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
RECETTES LIEES AU PARRAINAGE		
Parrainages	11 409 596	12 035 782
Dons	5 017 570	4 056 763
Legs	4 896	221 410
	<b>16 432 063</b>	<b>16 313 955</b>
RECETTES LIEES AUX FINANCEMENTS INSTITUTIONNELS		
Cofinancement	7 489 218	11 322 373
	<b>7 489 218</b>	<b>11 322 373</b>
AUTRES RECETTES D'EXPLOITATION		
Reprises s/provisions et amortissements	189 879	108 443
Autres produits	2 702 190	230 584
	<b>2 892 069</b>	<b>339 027</b>
<b>Total I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>26 813 350</b>	<b>27 975 355</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	12 123	248 897
Achat de matières premières et autres approvisionnements	167 538	169 900
Variation de stocks	15 196	34 418
	<b>194 857</b>	<b>453 215</b>
AUTRES ACHATS & CHARGES EXTERNES		
Autres achats et charges externes	2 143 439	1 460 029
Services extérieurs	2 748 014	2 468 231
Autres services extérieurs	5 208 625	5 552 191
	<b>10 100 078</b>	<b>9 480 451</b>
IMPOTS ET TAXES	405 910	335 649
	<b>405 910</b>	<b>335 649</b>
FRAIS DE PERSONNEL		
Salaires et traitements	6 064 814	5 563 504
Charges sociales	1 668 446	1 439 902
	<b>7 733 260</b>	<b>7 003 406</b>
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		
Dotations aux amortissements	501 080	619 283
Dotations aux provisions sur actifs circulant	80 925	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	243 148	210 576
	<b>825 153</b>	<b>829 859</b>
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	11 592 942	6 551 300
	<b>11 592 942</b>	<b>6 551 300</b>
<b>Total II CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>30 852 200</b>	<b>24 653 881</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-4 038 851</b>	<b>3 321 474</b>

Compte de résultat partie 2 sur 2:

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	97 236	173 047
Reprises sur provisions et transferts de charges	442 469	0
Différences positives de changes	50 616	116 018
<b>Total III PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>590 321</b>	<b>289 065</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Moins Value de cession de titre	128 553	32 103
Dotation aux amortissements et provisions	179 027	699 637
Intérêts et charges assimilés	6 259	8 526
Différences négatives de change	68 637	66 549
<b>Total IV CHARGES FINANCIERES</b>	<b>382 476</b>	<b>806 816</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>207 845</b>	<b>- 517 750</b>
<b>3. RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>-3 831 006</b>	<b>2 803 724</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	34 251	16 525
Produits sur cessions d'éléments d'actif	41 026	10 436
Autres produits exceptionnels	238 449	49 183
Reprise sur provisions et transferts de charges	1 350	18 374
<b>Total V PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>315 076</b>	<b>94 518</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Autres charges sur opérations de gestion	183 737	47 574
VNC des immobilisations cédées	11 815	14 599
Dotation aux amortissements et provisions	0	0
<b>Total VI CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>195 552</b>	<b>62 173</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>119 524</b>	<b>32 344</b>
<b>TOTAL PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>27 718 747</b>	<b>28 358 938</b>
<b>TOTAL CHARGES (II + IV + VI)</b>	<b>31 430 228</b>	<b>25 522 870</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>-3 711 482</b>	<b>2 836 068</b>
<b>+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VII)</b>	<b>6 101 748</b>	<b>3 006 750</b>
<b>- Engagements à réaliser sur ressources affectées (VIII)</b>	<b>3 201 447</b>	<b>6 553 364</b>
<b>5. EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>-811 181</b>	<b>- 710 546</b>

## **Annexe**

Au bilan clos le 31 décembre 2009, dont le total est de 22 766 340 €, et au compte de résultat, faisant apparaître un résultat négatif de 811 181 €.

L'exercice 2009, d'une durée de 12 mois, couvre la période du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels définitifs ont été arrêtés par le trésorier du Conseil d'Administration en date du 11 juin 2010.

## **1. Faits marquants de l'exercice**

### **1.1. Contexte général de crise**

La crise des subprimes qui a éclaté à l'été 2007 s'est propagée à l'ensemble du système financier, révélant des déséquilibres macroéconomiques majeurs. Cette crise financière a touché un an plus tard l'économie réelle, entraînant une grave crise économique. Alors que les pays développés ont réagi plus ou moins rapidement et qu'une reprise de l'économie semble s'annoncer, le retour à la normale n'est pas à l'ordre du jour pour les populations des pays en voie de développement. Ces populations paient le prix fort de la crise. Suite à la hausse des prix de l'alimentation en 2008, on estime que 100 millions de personnes supplémentaires ont basculé en-dessous du seuil de pauvreté. La crise économique a quant à elle poussé entre 50 et 90 millions de personnes dans la pauvreté sur l'année 2009, notamment à cause de nombreuses destructions d'emplois. Alors que les familles maintiennent très difficilement un niveau de vie déjà bas, les frais liés à l'éducation rivalisent donc avec les frais liés à la survie. Le maintien des dépenses de nourriture et de santé impliquent souvent une baisse des dépenses éducatives. Ceci se traduit par divers phénomènes : hausse du travail des enfants, vagues de déscolarisation etc. Par ailleurs, la plupart des pays en voie de développement n'ont pas les moyens de mettre en place des programmes permettant de protéger leurs dépenses sociales.

Dans ce contexte, l'aide que peuvent apporter les ONG est cruciale. Elles tentent de protéger les populations les plus vulnérables. Pour faire face à ces besoins, elles ont besoin de davantage de moyens financiers. Mais dans le contexte actuel, il leur est difficile de prévoir dans quelle mesure leurs ressources financières seront ou non impactées par la crise.

### **1.2. La mission**

#### **1.2.1. La mission en région Afrique**

En 2009, la mission sociale de l'Association en Afrique a été marquée par des événements aussi bien internes à l'Association qu'externes.

#### **Sur le plan interne on peut noter:**

L'effectivité de l'évolution du mode d'intervention de Aide et Action dans les trois régions d'intervention a eu comme conséquence la conduite et la finalisation d'un processus de restructuration avec comme but principal une réorganisation efficiente et efficace des équipes autour des projets. Ce processus, ayant occupé une part importante des activités du premier semestre surtout dans les régions d'Afrique de l'Ouest et de l'Océan Indien, a conduit à la mise en place d'équipes légères autour des différentes entités (Bureaux régionaux, Bureaux Nationaux, Projets) de fonctions transversales (RAF ; Ressources Humaines ; Communication, etc.)

On soulignera pour l'année 2009, l'inauguration du projet pour le développement de la vallée d'Imlil au Maroc. Ce projet, démarré en 2007 et en partenariat avec l'association locale RIM (Relais instruction éducation Maroc), a pour objectif l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet global d'éducation pour le développement de l'ensemble de la vallée d'Imlil.

L'analyse de contexte menée par Aide et Action a montré que la région est profondément désavantagée en matière d'accès à l'éducation. La réalisation de ce projet planifiée sur cinq ans, est jalonnée par quatre sous-projets qui impliquent l'ensemble des acteurs éducatifs (le préscolaire

et la petite enfance, l'accès à l'éducation et à la qualité des apprentissages, l'éducation à la vie, l'accompagnement et la formation des différents acteurs communautaires)

### **Sur le plan externe :**

La crise politique dans certaines parties de la région a eu un impact certain sur la conduite des projets car ayant entraîné des sanctions sur le plan international mais aussi des conditions de plus en plus difficiles pour les populations en particulier les plus défavorisées. C'est le cas par exemple de Madagascar ainsi que de la Guinée.

Certains événements ont provoqué d'importants dégâts dans les différentes régions en Afrique. C'est le cas par exemple des cyclones qui ont provoqué des dégâts et inondations de part et d'autre des pays de la région Océan Indien avec le lot de réaction en série (sans abris, perte de moisson, différentes épidémies...), obligeant le gouvernement et le système des Nations Unies à faire appel à la solidarité nationale et internationale.

En Afrique de l'Ouest, les effets des inondations dans certaines zones ont entraîné aussi des actions d'urgence. C'est le cas du Togo qui a connu la conduite d'un projet d'urgence en partenariat avec l'UNICEF, le Burkina qui a aussi connu l'élaboration et la conduite d'un projet d'urgence en partenariat avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, pour réhabiliter les écoles occupées par les sinistrés. Ces différents projets d'urgence ont fait aussi appel à la contribution financière d'Aide et Action.

D'autre part, soulignons également pour l'année 2009 dans la région de Tombouctou au Mali, le projet de scolarisation des familles nomades, permettant au peuple Tamasheq contraint par les sécheresses répétées de se déplacer plus souvent et plus loin. Aide et Action propose un enseignement adapté à leurs attentes et à leurs spécificités, en créant notamment des écoles mobiles.

### **1.2.2. La mission en région Europe**

L'Europe connaît en 2009 une période critique et les enjeux de cohésion sociale et de solidarité n'ont rarement été aussi importants.

Dans le cadre de l'action éducative menée par Aide et Action auprès des écoles du département du Val d'Oise, un projet pédagogique a vu le jour, en partenariat avec une école de Villiers-le-Bel.

Démarré en septembre 2009, cette action permet de faire le lien entre communication et éducation à travers la création d'un magazine « 100 % Junior ». Ce magazine sera entièrement réalisé par les enfants de l'école élémentaire Jean-Jaurès. Cet établissement, qui regroupe près de 200 élèves et 9 instituteurs, se situe dans un quartier bénéficiant d'un plan de rénovation urbaine. L'école appartient à l'une des quatre zones d'éducation prioritaire (ZEP) de la ville et au réseau d'éducation prioritaire (REP) du collège voisin. L'objectif est également de susciter le débat entre les différents acteurs de l'éducation. Le travail permet à l'équipe enseignante de Jean-Jaurès de construire un projet d'école qui l'ouvre sur le monde. Grâce aux échanges de courriers avec les classes situées dans les pays où Aide et Action intervient, les enfants ont découvert la vie et la scolarité d'autres élèves du monde.

### **1.2.3. La mission en région Asie du Sud**

La région compte 30 millions de migrants, ils sont déplacés pour des raisons diverses (économique, politiques, culturelles, etc.).

Durant l'année 2009 l'accent a été mis sur le renforcement des initiatives lancées dans le domaine de l'éducation des enfants de familles migrantes.

Une première approche d'Aide et Action est d'influencer le gouvernement et les organisations de la société civile, pour une meilleure connaissance des situations des familles migrantes. Un atelier a ainsi été organisé en Inde le 21 août 2009. Une approche terrain a aussi été entamée dans le district de Kanchipuram, dans l'état du Tamil Nadu. Ce projet a ainsi permis de toucher 1 836 personnes, dont 651 enfants, répartis sur 28 sites.

D'autre part, parmi les actions menées en 2009 citons, la réalisation d'un manuel thématique pour les travailleurs sociaux de l'organisation internationale Save the Children ; la mobilisation des médias et des autorités pour dénoncer la situation de famine de nombreuses familles migrantes d'Odisha; la réalisation d'une étude sur la migration des enfants dans l'ouest de l'Odisha ; l'organisation d'un atelier sur la migration des enfants et l'éducation ; et enfin la libération de travailleurs migrants gagés. Un vingtaine de travailleurs dont des mineurs ont été libérés grâce au travail mené par Aide et Action en collaboration avec les autorités locales.

#### **1.2.4. La mission en région Amérique Latine et Caraïbes**

En Amérique Latine l'Orcodee (Organisation continentale de l'excellence éducation) a décerné le Prix Continental d'Excellence éducative 2009 à Aide et Action International en présence des autorités éducatives de 13 pays d'Amérique du Sud, d'Amérique centrale et des Caraïbes.

En République dominicaine, il convient de mettre en lumière le projet regroupant les familles, chercheurs et travailleurs sociaux autour de la petite enfance.

Créé à l'initiative d'Aide et Action, il s'agit de travailler avec les familles, les représentants de l'Etat et les travailleurs sociaux pour comprendre les freins actuels au développement des enfants; échanger avec les parents; les travailleurs sociaux sur l'importance de la petite enfance, dans le développement de l'individu; former les parents aux bonnes pratiques; comprendre et prendre en compte les freins à la bonne prise en charge des plus petits.

D'autre part à Haïti soulignons le projet d'éducation de la petite enfance pour lutter contre la pauvreté.

Selon le secrétariat d'Etat à l'alphabétisation sur 266 379 habitants du département des Nippes, 88 499 sont analphabètes. Plus de la moitié d'entre eux sont des femmes.

Le projet, mis en place dans l'établissement scolaire communautaire, a pour objectif de favoriser le développement des 0-6 ans dans une dynamique de collaboration des familles, des enseignants et des autorités locales et éducatives.

#### **1.2.5. La mission en région Asie du Sud-est**

Au Laos, un projet est mis en place pour aider les enfants des rues à se reconstruire. Chaque année, presque 500 enfants des rues se reconstruisent une nouvelle vie dans le centre géré par Aide et Action et son partenaire local. Le programme est en cohérence avec la politique menée par le gouvernement laotien dans le secteur éducatif pour la période 2009-2015.

Le projet a cinq composantes principales : l'approche des enfants dans les rues, la formation générale et professionnelle, le suivi médical, la réintégration et le suivi des enfants dans les familles et dans les écoles.

L'équipe de travailleurs sociaux leur apporte également un soutien psycho-émotionnel pour qu'ils puissent, à nouveau, avoir confiance en eux.

En Chine, il s'agit de lutter contre le handicap de l'analphabétisme. Un grand nombre des 450 millions de femmes dans les zones rurales souffrent de discriminations. Les familles pauvres

décident souvent de ne pas investir dans l'éducation de leurs filles. Pour permettre à ces dernières d'exercer leur droit à l'éducation, Aide et Action développe un programme d'alphabétisation des femmes.

### **1.3. La collecte**

Les efforts entrepris depuis plusieurs années pour développer la mobilisation dans toutes les régions dans lesquelles Aide et Action travaille commencent à porter leurs fruits.

Ils ont permis à l'organisation d'augmenter sa collecte privée de plus de 2,1% par rapport à 2008 dans un contexte économique difficile.

Cet aspect a été particulièrement marqué en 2009 dans la collecte auprès des entreprises : de nouveaux partenariats ont pu être signés, en 2009, en Asie, en Afrique et dans les Caraïbes.

#### **1.3.1. Lancement des activités de collecte à Hong Kong**

2009 a été l'année du lancement des activités de collecte à Hong Kong. Des campagnes de publicité ont été menées dans les bus de la ville et dans un journal chinois local.

Un voyage de bénévoles a été organisé au Sichuan ce qui a permis d'informer et de sensibiliser les visiteurs sur le thème de l'éducation des filles et des femmes et de collecter des fonds pour le programme d'alphabétisation des femmes chinoises.

#### **1.3.2. Des relations de proximité avec ses partenaires financiers dans les Caraïbes**

Qu'il s'agisse d'entreprises locales ou de bailleurs publics, Aide et Action a entretenu tout au long de l'année 2009 une relation de proximité avec ses partenaires financiers.

De nouveaux partenaires ont été contactés. Ainsi, une convention a été signée en 2009 entre Aide et Action et la fondation Orange République Dominicaine pour la réalisation du projet « Ton avenir est à l'école » financé à hauteur de 116 000 euros par la fondation.

#### **1.3.3. Renforcement de sa visibilité en Suisse**

870 000 euros ont été collectés en Suisse en 2009 auprès du grand public, des entreprises, des fondations, des cantons et des communes.

Aide et Action s'est également attachée à renforcer sa visibilité en participant au festival du développement durable organisé par le canton de Genève et en menant depuis octobre 2009 une campagne d'affichage sur les trams de Genève.

#### **1.3.4. La collecte en Asie du Sud**

En 2009, les stratégies de collecte se sont concentrées sur les trois types de mobilisation développés par Aide et Action: le parrainage, les dons privés et les financements institutionnels.

Pour le parrainage, 2009 a été consacrée au renforcement de la qualité du lien de parrainage. Pour développer la collecte auprès de particuliers, des campagnes de sensibilisation et d'information ont été menées auprès de 1 500 particuliers et plus de 50 sociétés. Des nouveaux partenariats ont été signés avec Microsoft et l'Oréal.



Concernant les FI on peut noter le nouveau partenariat signé avec la Development Support Agency of Gujarat.

## **1.4. Vers une gouvernance associative internationale**

Des avancées ont été réalisées en 2009 pour structurer ce nouveau mode de gouvernance. Un règlement intérieur international précisant les modalités concrètes d'application des statuts internationaux a été adopté et des études préalables ont été lancées dans plusieurs régions pour préparer la mise en place d'instances régionales de gouvernance. Citons l'Afrique où un large processus autour de la création de l'association Aide et Action Internationale Afrique à partir de la Vie Associative présente dans les 3 espaces africains (Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est et du Centre et Océan Indien), a été lancé en vue de permettre la rédaction des statuts et du RI de cette entité, qui sera légalement constituée en juin 2010.

## **1.5. Aide et Action améliore son système d'information**

### **1.4.1 Aide et Action développe sa visibilité en ligne**

2009 a aussi été consacré à l'enrichissement du site internet [www.aide-et-action.org](http://www.aide-et-action.org) avec la création de fiches pour chaque projet soutenus par Aide et Action et la production d'actualités sur la vie de l'organisation en français et en anglais.

Les vidéos produites par les régions ont été mises en lignes sur les chaînes Youtube et Daylimotion, elles enregistrent un total de 35 000 visionnages.

Un partenariat a été engagé avec Curiosphère.tv la WebTV éducative de France 5, pour mettre en ligne des contenus conçus par Aide et Action sur leur site.

Un second partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD) et l'agence de communication Hopscotch a été mis en place pour la création de blogs sur les projets communs d'Aide et Action et de l'AFD en Afrique.

Enfin Aide et Action a défini les fondements d'un site Web international unique plus efficace pour l'organisation. Ce site web international doit permettre à Aide et Action international une harmonisation de son image et une augmentation de sa capacité de mobilisation et de collecte en ligne. Il sera lancé en 2010.

### **1.4.2 Aide et Action améliore son système de gestion**

Décision a été prise de remettre à plat le système d'information de Aide et Action pour supporter sa stratégie de développement. Le déploiement des nouveaux outils des quatre projets prioritaires devrait s'étaler sur une période de deux ans. Ce sont les projets suivants.

#### ► Gestion/ Finance

Le projet Gestion/ Finance a pour objectif de mettre en place sur toutes les entités Aide et Action la comptabilité générale, analytique et budgétaire dans un outil homogène et disponible sur Internet.

#### ► Portfolio

Le Portfolio de projets recense tous les projets Aide et Action et permet à la Direction Générale, au Comité de Direction Internationale, aux projets et aux responsables de la collecte, d'accéder aux informations budgétaires, aux informations liées à la collecte et permet de produire les éléments de reporting à destinations des bailleurs et des acteurs internes.

▸ Gestion du suivi des Grands Donateurs (Entreprises et Fondations) est une solution permettant de gérer, notamment sur un plan international, les relations avec les grands donateurs.

▸ Travail Collaboratif

Afin d'uniformiser les outils de collaboration, il a été décidé de déployer une plateforme intranet sur tout le périmètre Aide et Action.

## 2. Règles et méthodes comptables

### 2.1 Cadre légal de référence

Les comptes de l'exercice 2009 sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C.).

### 2.2 Méthode de présentation

Il n'y a pas de changement de présentation du bilan et du compte de résultat de l'année 2009 par rapport à celui de l'année 2008.

### 2.3 Méthode d'intégration des comptes

Les comptes de l'association résultent de l'intégration des comptes des projets à l'étranger aux comptes de la France.

#### 2.3.1 Périmètre d'intégration

Les projets intégrés sont tous les projets gérés en direct par Aide et Action France. Ils sont localisés dans les **régions** suivantes :

Afrique (Sénégal, Togo, Guinée, Tanzanie, Madagascar, Bénin, Burkina Faso, Niger, Mali, Maroc)  
Caraïbes (Haïti, République Dominicaine)  
Asie du Sud Est (Vietnam, Laos, Cambodge, Chine et Hong Kong)

Les projets non intégrés sont les suivants :

Inde, dont les actions sont portées par l'association de droit indien, Aide et Action India  
Les programmes gérés en partenariat au Sri Lanka

#### 2.3.2 Comptes de liaison

Les opérations réalisées entre les **programmes intégrés** et le siège (transactions financières, achats pour compte, transferts de produits, de charges et d'immobilisations) transitent par des comptes de liaison fonctionnant de façon réciproque. Ces comptes sont éliminés en phase d'intégration.

Les transferts de fonds réalisés vers les **programmes non intégrés** (Inde et programmes gérés en partenariat) sont constatés en charges. Une régularisation est effectuée au 31 décembre en fonction des dépenses réellement effectuées dans ces programmes. Des fonds disponibles non encore utilisés donnent lieu à une régularisation dans le compte « financements constatés d'avance » à l'actif. Une insuffisance de fonds transférés donne lieu à une régularisation dans le compte « financements à effectuer » au passif.

### 2.3.3 Méthode de conversion des comptes en devises

Les bilans des programmes sont convertis en Euros aux taux suivants :

Les immobilisations et amortissements :	taux historique
Comptes de liaison permanents (RAN) :	taux historique
Comptes de liaison du bas de bilan :	taux de clôture
Comptes de liaison de résultat :	taux résultant de la conversion du compte de résultat
Les autres postes du bilan :	taux de clôture

Les comptes de résultat des programmes intégrés sont convertis en Euros aux taux suivants :

Dotations aux amortissements et VNC des immobilisations cédées :	taux historique
Produits et charges transférés par le siège :	taux de clôture
Variation des fonds dédiés :	taux de clôture
Autres postes :	taux moyen pondéré des transferts de fonds

L'utilisation de différents taux de conversion génère dans le bilan intégré en Euros des écarts de conversion (différence entre les actifs et les passifs des bilans convertis) pour chacun des programmes intégrés. Ces écarts figurent au bas du bilan de l'association sur les postes « Écart de conversion actif » et « Écart de conversion passif ». Une provision à hauteur de 100% de l'écart de conversion actif est constatée à la clôture, nous la retrouvons au bilan dans le poste « provision pour risque de change ».

## 2.4 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif

### 2.4.1 Immobilisations incorporelles (annexe 1 et 2)

Les immobilisations incorporelles sont amorties en linéaire selon les durées suivantes :

Logiciels	3 à 5 ans
-----------	-----------

### 2.4.2 Immobilisations corporelles (annexe 1 et 2)

Le CRC 04-06 relatif à l'approche par composants n'a pas été appliqué à l'actif immobilier, s'agissant d'un immeuble non complexe détenu en copropriété.

Les autres immobilisations ne sont pas décomposables en éléments homogènes et sont amorties selon leur durée probable d'utilisation.

Conformément au CRC 2002-10, les durées d'amortissement correspondent à la valeur d'utilité.

Les immobilisations corporelles sont amorties en linéaire selon leurs durées comme suit :

Constructions	50 ans
Agencements et installations	3 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 4 ans
Matériels de transport	2 à 4 ans
Mobiliers	3 à 6 ans
Matériels de bureau	3 à 6 ans
Matériels informatiques	3 à 4 ans

### **2.4.3 Immobilisations financières (annexe 1)**

Une provision pour dépréciation est constatée sur les avances financières accordées quand la recouvrabilité de celles-ci s'avère incertaine à la clôture de l'exercice.

Le prêt accordé à la Suisse par la France fait l'objet d'un échéancier de remboursement figurant dans l'avenant du 21 juin 2008 au contrat de partenariat du 18 mai 2004. Compte tenu de l'évolution de la collecte de cette entité en 2009, et de l'examen de la projection à 5 ans des ressources et des dépenses, la capacité de la Suisse à honorer cet échéancier a été jugée satisfaisante par l'Association AEA France, qui ne juge pas nécessaire à ce stade de provisionner partie ou totalité de ce prêt.

### **2.4.4 Stocks**

Les stocks figurant au bilan représentent les stocks d'approvisionnements et de fournitures nécessaires au fonctionnement des programmes et du siège. Ils sont valorisés selon la méthode du "Prix Moyen Pondéré".

Des provisions pour dépréciation sont enregistrées quand les articles concernés présentent des taux de rotation anormaux.

### **2.4.5 Autres créances (annexe 3)**

Les autres créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances faisant l'objet de contentieux ou d'une procédure collective sont provisionnées à 100% de leur montant.

### **2.4.6 Valeurs Mobilières de Placement (annexe 4)**

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "Premier entré, premier sorti".

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

### **2.4.7 Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées à leur valeur nominale.

Les comptes en devises étrangères sont convertis au taux de clôture. Les éventuels gains ou pertes de change résultant de la conversion sont constatés en résultat financier.

## **2.5 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan - Passif**

### **2.5.1 Fonds associatifs**

Le projet associatif est constitué des différents objectifs fixés par les organes statutairement compétents de l'association pour réaliser l'objet social. Un certain nombre de projets dont la réalisation peut s'étendre sur plusieurs exercices, fait l'objet d'affectations de ressources par l'assemblée générale.

La dotation à ces réserves ou la constatation de leur utilisation se réalise lors de l'affectation du résultat annuel sur approbation de l'Assemblée Générale.

### **2.5.2 Provision pour risques et charges (annexe 7)**

Des provisions pour risques et charges sont constituées en fonction des risques estimés ou connus à la clôture.

En Afrique de l'Ouest, des litiges prud'homaux ont été relevés et provisionnés à hauteur de 46K€.

La provision pour indemnité de retraite a été relevée de 17 K€ et atteint 105 K€ cette année ; elle n'a été calculée que pour les salariés de la France. Les hypothèses de calcul de la dette actuarielle des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 4,56%

Taux de progression salariale : 4,26%

Tableau de mortalité : 2001-2003

Age de départ à la retraite : mise à la retraite

### **2.5.3 Provision pour risques de change (annexe 6)**

La provision pour risques de change est composée de 100% de l'écart de conversion actif dû à la conversion en euros des comptes intégrés.

### **2.5.4 Fonds dédiés (annexe 8)**

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de l'association
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

Ainsi, les dons affectés identifiés chez Aide et Action sont :

- les financements institutionnels
- les fonds d'aide d'urgence
- certains dons privés

Seuls les fonds d'aide d'urgence qui font l'objet d'un appel de fonds spécifique, et les financements institutionnels constituent des dons affectés et donnent lieu, le cas échéant à la constatation de fonds dédiés à la clôture de l'exercice. Certains fonds privés dont la convention spécifie

expressément l'utilisation des fonds pour un projet précis, sont considérés comme des dons affectés.

Les recettes issues du parrainage d'enfants ou de projets n'étant pas des dons affectés ne donnent en conséquence pas lieu à la constatation de fonds dédiés.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », inscrit au compte de résultat.

## **2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du compte de résultat**

### **2.6.1 Recettes de parrainages et dons**

Étant donné qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, les recettes de parrainages et les dons sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

En ce qui concerne la règle d'attachement des produits à l'exercice :

- Parrainages : Sont enregistrés sur l'exercice, les règlements des parrainages datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture. Les règlements des parrainages encaissés dans l'exercice mais qui sont datés d'une année antérieure ou future, ne sont pas comptabilisés sur l'exercice.  
Des écritures en compte de régularisation en « Produits constatés d'avance » au passif sont enregistrées à la clôture dès lors que des parrainages reçus en année N se rattachent à l'exercice N+1.
- Dons : Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire. Les dons reçus par chèque sont enregistrés sur la base de la date figurant sur le chèque.

### **2.6.2 Financements institutionnels**

Les financements institutionnels sont enregistrés en recettes dès lors que la convention est signée si elle ne comprend pas de clauses suspensives.

La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en "Produits constatés d'avance", et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu à la comptabilisation d'une charge en « Engagement à réaliser sur ressources affectées » en contre partie d'une dette en « Fonds dédiés ».

S'il existe à la clôture un risque de reversement partiel ou de remboursement des dépenses non éligibles au titre du cofinancement, les conséquences dans les comptes sont les suivantes :

- inscription d'une provision pour reversement de subvention
- inscription d'une dette (subvention partielle ou totale à reverser) envers le financeur.

### **2.6.3 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs**

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

### **2.6.4 Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires**

Les principales contributions volontaires, effectuées à titre gratuit, dont bénéficie l'Association correspondent à des tâches administratives, de mise sous pli et de traitement du courrier.

Si le nombre d'acteurs bénévoles intervenant à travers les 64 délégations de l'association est connu, il est plus difficile d'approcher avec suffisamment de fiabilité les heures effectivement mises à disposition de l'Association et donc, de valoriser ces contributions volontaires en nature. En effet, certains bénévoles interviennent à titre tout à fait régulier, et d'autres plus ponctuellement, en fonction des besoins locaux de nos structures et de notre entité. Ces contributions ne présentent pas de caractère significatif. Cependant sur la base d'un recensement effectué en 2007, le nombre d'heures de bénévolat effectué a été estimé à 29 211, pour un nombre de bénévoles estimés à 573.

### **2.6.5 Charges et produits exceptionnels**

Dans la rubrique « produits exceptionnels », figurent les cessions d'immobilisations, et les reprises sur provisions exceptionnelles. Dans la rubrique « charges exceptionnelles » figurent les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées, et les autres charges exceptionnelles.

### **2.6.6 Gains et pertes de change**

Les principaux gains et pertes de change constatés par Aide et Action sont liés aux mouvements de trésorerie et aux fonds dédiés.

## **3. Engagements hors bilan**

Aucun engagement hors bilan n'est à signaler sur l'exercice à l'exception des legs et donations acceptés par les organes statutairement compétents. Ces legs et donations ont été significatifs et sont évalués à environ 500K€, ils concernent essentiellement un bien immobilier.

## **4. Droit individuel à la formation**

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social modifiant les articles L933-1 à L933-6 du code du travail, ouvre pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée de droit privé, un droit individuel à formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans (plafonné à 120 heures).

L'ensemble des droits à la Formation Individuelle reste ouvert au 31 décembre 2009. Le volume d'heures de formation cumulé et correspondant aux droits acquis ouverts et non consommés est de 3979 heures à fin 2009.

Ce volume horaire se répartit en 2463 heures pour les cadres et 1516 heures pour les non cadres.



## 5. Effectifs au 31 décembre 2009

Les effectifs consolidés regroupent l'intégralité des salariés travaillant pour Aide et Action dans le Monde y compris les activités qui ne sont pas directement financées par Aide et Action France.

### 1- Effectifs consolidés 2008 et 2009 au 31 décembre 2009

Effectifs	2008			2009		
	Cadres	Employés	TOTAL	Cadres	Employés	TOTAL
France salariés France	14	40	54	22	29	51
France salariés Expatriés			0			0
Direction International	11		11	15		15
<b>Sous - Total France</b>	<b>25</b>	<b>40</b>	<b>65</b>	<b>37</b>	<b>29</b>	<b>66</b>
AFRIQUE	33	251	284	38	215	253
ASIE DU SUD EST	7	25	32	7	29	36
CARAIBES	6	18	24	6	17	23
<b>Effectifs AEA France</b>	<b>71</b>	<b>334</b>	<b>405</b>	<b>88</b>	<b>290</b>	<b>378</b>
	18%	82%	100%	23%	77%	100%
Pour information :						
INDE Projets financés localement		456	456		474	474
INDE	15	39	54	20	63	83
Direction International				1		1
Suisse	8		8	5		5
<b>Effectifs réseau International</b>	<b>23</b>	<b>495</b>	<b>518</b>	<b>26</b>	<b>537</b>	<b>563</b>
	4%	96%	100%	5%	95%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>94</b>	<b>829</b>	<b>923</b>	<b>114</b>	<b>827</b>	<b>941</b>
	10%	90%	100%	12%	88%	100%

### 2- Effectifs en France 2008 et 2009 au 31 décembre 2009

	Effectifs Siège		Effectifs Expatriés		Bénévole Siège Estimation 7h/j		Bénévoles réseau Estimation	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Cadres	25	37	0	0				
Employés	40	29						
Bénévoles					4	5	643	573
<b>TOTAL</b>	<b>65</b>	<b>66</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>643</b>	<b>573</b>

### 3- Effectifs à l'international hors bénévoles et salariés expatriés 2008 et 2009 au 31 décembre 2009

Effectifs	2008			2009		
	Cadres	Employés	TOTAL	Cadres	Employés	TOTAL
AFRIQUE	33	251	284	38	215	253
ASIE DU SUD EST	7	25	32	7	29	36
CARAIBES	6	18	24	6	17	23
<b>Effectifs AEA France</b>	<b>46</b>	<b>294</b>	<b>340</b>	<b>51</b>	<b>261</b>	<b>312</b>
	14%	86%	100%	16%	84%	100%
Pour information :						
INDE Projets financés localement		456	456		474	474
INDE	15	39	54	20	63	83
Direction International				1		1
Suisse	8		8	5		5
<b>Effectifs réseau International</b>	<b>23</b>	<b>495</b>	<b>518</b>	<b>26</b>	<b>537</b>	<b>563</b>
	4%	96%	100%	5%	95%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>69</b>	<b>799</b>	<b>868</b>	<b>77</b>	<b>798</b>	<b>875</b>
	8%	92%	100%	9%	91%	100%

## **6. Etat des 3 et des 10 rémunérations les plus élevées**

Le montant global des rémunérations brutes des trois dirigeants les plus rémunérés s'est élevé à 290 899 € pour l'exercice 2009.

Le montant global des rémunérations brutes versées aux dix personnes les plus rémunérées s'est élevé à 747 404 € pour l'exercice 2009.

## **7. Situation fiscale du secteur lucratif**

Les activités prépondérantes menées par Aide et Action ne sont pas soumises aux impôts commerciaux (IS, TVA, Taxe professionnelle). Les activités lucratives de l'association font l'objet d'une sectorisation fiscale et présentent un déficit pour l'année 2009 de 7781 €.

Les recettes s'élèvent à 196384 €, et sont composées de la vente de produits commerciaux (34905 €), du montant des abonnements au magazine (157821€) , de la vente de produits accessoires (2 038€) et de cotisations (1620 €) .

Les dépenses liées à l'activité lucrative s'élèvent pour l'année 2009 à 204.165 €, et incluent les coûts de production internes et externes des magazines ainsi que le coût des produits commerciaux vendus.

## 8. Annexes

## Annexe 1 : Actif immobilisé

ANNEXE 1

## ACTIF IMMOBILISE BRUT AU 31 DECEMBRE 2009

En euros

ACTIF IMMOBILISE BRUT		Solde ouverture au 01/01/2009: Valeur Brute	Acquisitions	Cessions & retraits	Solde clôture au 31/12/2009: Valeur brute
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Immobilisations incorporelles				
	Logiciels informatiques	444 674	3 932	9 249	439 357
	Logiciels informatiques France	350 531	1 769	0	352 300
	Logiciels informatiques Afrique	77 492	2 163	6 807	72 849
	Logiciels informatiques Asie du Sud Est	2 027	0	0	2 027
	Logiciels informatiques Caraïbes	14 624	0	2 443	12 181
	Avance et acompte sur immobilisations incorporelles	75 576	0	75 576	0
	Avance et acompte sur immobilisations incorporelles France	75 576	0	75 576	0
	<b>Total 1</b>	<b>520 250</b>	<b>3 932</b>	<b>84 825</b>	<b>439 357</b>
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations corporelles			
Terrain		609 796	0	0	609 796
Terrain France		609 796	0	0	609 796
Construction		1 405 633	0	0	1 405 633
Immeuble France		1 405 633	0	0	1 405 633
Construction sur sol d'autrui		217 926	1 573	16 750	202 749
Construction sur sol d'autrui Afrique		217 926	1 573	16 750	202 749
Installations		507 553	62 442	38 021	531 974
Installations, agencements France		262 620	55 162	0	317 781
Installations, agencements Afrique		193 896	7 281	21 283	179 894
Installations, agencements Asie du Sud Est		0	0	0	0
Installations, agencements Caraïbes		51 038	0	16 738	34 299
Matériel de transport		2 347 792	153 795	504 860	1 996 728
Matériel de transport Afrique		2 026 809	71 232	399 115	1 698 926
Matériel de transport Asie du Sud Est		32 149	0	0	32 149
Matériel de transport Caraïbes		288 834	82 564	105 745	265 653
Matériel et mobilier de bureau		829 850	57 460	121 645	765 665
Matériel et mobilier de bureau France		124 887	2 025	0	126 912
Matériel et mobilier de bureau Afrique		632 443	53 968	111 432	574 979
Matériel et mobilier de bureau Asie du Sud Est		4 294	1 467	0	5 761
Matériel et mobilier de bureau Caraïbes		68 226	0	10 213	58 013
Matériel informatique		995 398	48 239	157 609	886 028
Matériel informatique France		288 602	14 841	0	303 442
Matériel informatique Afrique		617 756	22 520	148 389	491 887
Matériel informatique Asie du Sud Est		35 631	4 527	0	40 158
Matériel informatique Caraïbes		53 409	6 351	9 219	50 541
Matériel & outillage		52 137	0	4 721	47 416
Matériel & outillage Afrique		50 831	0	4 721	46 110
Matériel & outillage Asie du Sud Est		1 306	0	0	1 306
Immobilisation corporelle en-cours		2 895	0	2 895	0
Immobilisation corporelle en-cours Afrique		2 895	0	2 895	0
Avance et acompte sur immobilisations corporelles		363	0	363	0
Avance et acompte sur immobilisations corporelles Afrique		363	0	363	0
Autres immobilisation	9 016	191	1 841	7 366	
Autres immobilisation Afrique	7 041	191	1 841	5 391	
Autres immobilisation ALC	1 975	0	0	1 975	
<b>Total 2</b>	<b>6 978 360</b>	<b>323 700</b>	<b>848 706</b>	<b>6 453 354</b>	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Immobilisations financières				
	Prêt au personnel	22 565	0	1 917	20 648
	Prêt au personnel AFR	444	0	444	0
	Prêt au personnel ALC	22 121	0	1 473	20 648
	Dépôts & cautionnements	58 059	47 933	19 252	86 740
	Dépôts & cautionnements France	6 587	1 000	140	7 447
	Dépôts & cautionnements Afrique	43 786	46 933	16 845	73 874
	Dépôts & cautionnements Asie du Sud Est	849	0	133	716
	Dépôts & cautionnements Caraïbes	6 837	0	2 134	4 703
	Prêts & autres	923 030	9 239	12 697	919 572
	Prêt accordé à AEA Suisse par AEA France	825 000	0	10 000	815 000
	Autres immobilisation France	98 030	9 239	2 697	104 572
	<b>Total 3</b>	<b>1 003 663</b>	<b>57 172</b>	<b>33 866</b>	<b>1 026 959</b>
<b>TOTAL GENERAL (1+2+3)</b>		<b>8 502 263</b>	<b>384 805</b>	<b>967 397</b>	<b>7 919 670</b>

En euros au taux historique

En euros au taux historique

## Annexe 2 : Amortissements des immobilisations

ANNEXE 2

## AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2009

En euros

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS		Solde ouverture au 01/01/2009	Acquisitions	Cessions & retraits	Solde clôture au 31/12/2009
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	Immobilisations incorporelles				
	Logiciels informatiques	425 795	11 897	8 848	428 844
	Logiciels informatiques France	339 623	5 793	0	345 417
	Logiciels informatiques Afrique	74 592	2 650	6 807	70 435
	Logiciels informatiques Asie du Sud Est	1 319	405	0	1 724
	Logiciels informatiques Caraïbes	10 261	3 049	2 041	11 269
	<b>Total 1</b>	<b>425 795</b>	<b>11 897</b>	<b>8 848</b>	<b>428 844</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	Immobilisations corporelles				
	Terrain	0	0	0	0
	Construction	321 043	28 094	0	349 138
	Immeuble France	321 043	28 094	0	349 138
	Construction sur sol d'autrui	175 417	9 521	14 568	170 371
	Construction sur sol d'autrui Afrique	175 417	9 521	14 568	170 371
	Installations	368 950	39 250	28 636	379 563
	Installations, agencements France	170 843	22 875	0	193 718
	Installations, agencements Afrique	161 292	7 670	11 898	157 065
	Installations, agencements Asie du Sud Est	0	0	0	0
	Installations, agencements Caraïbes	36 814	8 704	16 738	28 780
	Matériel de transport	2 035 220	249 322	504 860	1 779 681
	Matériel de transport France	0	0	0	0
	Matériel de transport Afrique	1 800 247	188 214	399 115	1 589 346
	Matériel de transport Asie du Sud Est	17 442	5 304	0	22 746
	Matériel de transport Caraïbes	217 531	55 804	105 745	167 589
	Matériel et mobilier de bureau	719 739	79 547	121 391	677 896
	Matériel et mobilier de bureau France	113 610	5 558	0	119 168
	Matériel et mobilier de bureau Afrique	560 503	61 041	111 212	510 333
	Matériel et mobilier de bureau Asie du Sud Est	2 082	864	0	2 946
	Matériel et mobilier de bureau Caraïbes	43 544	12 084	10 179	45 449
	Matériel informatique	899 509	81 211	158 004	822 717
	Matériel informatique France	260 292	20 033	0	280 325
	Matériel informatique Afrique	574 863	44 677	148 389	471 150
	Matériel informatique Asie du Sud Est	23 715	8 613	0	32 328
	Matériel informatique Caraïbes	40 639	7 889	9 614	38 913
	Matériel & outillage	51 618	2 075	4 694	48 999
	Matériel & outillage Afrique	48 784	1 822	4 694	45 912
	Matériel & outillage Asie du Sud Est	1 049	173	0	1 222
	Matériel & outillage Caraïbes	1 786	79	0	1 865
Autres immobilisations	6 818	163	1 841	5 140	
Autres immobilisations Afrique	6 818	163	1 841	5 140	
	<b>Total 2</b>	<b>4 578 315</b>	<b>489 182</b>	<b>833 994</b>	<b>4 233 504</b>
<b>TOTAL GENERAL (1+2)</b>		<b>5 004 110</b>	<b>501 080</b>	<b>842 841</b>	<b>4 662 348</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	Dépréciation Immobilisations financières				
	Prêt au personnel	444		444	0
	Dépôts & cautionnements	2 799			2 799
	Prêts & autres				0
	<b>Total 3</b>	<b>3 243</b>	<b>0</b>	<b>444</b>	<b>2 799</b>
<b>TOTAL GENERAL (1+2+3)</b>		<b>5 007 353</b>	<b>501 080</b>	<b>843 285</b>	<b>4 665 147</b>

En euros au taux historique

Taux historique

## Annexe 3 : Détail des autres créances

ANNEXE 3

## DETAIL DES AUTRES CREANCES AU 31 DECEMBRE 2009

AUTRES CREANCES		2009			2008	
		1 an	de 1 à 3 ans	+ 3 ans	Total	Total
TRANSFERTS EFFECTUES D'AVANCE	France	0	0	0	0	581
	Région Asie du Sud Est	0	9 583	0	9 583	20 296
	Région Caraïbes	3 363	0	0	3 363	83 560
	Région Afrique	489 719	19 730	0	509 449	561 433
	Direction Afrique	0	0	0	0	0
	Bénin	0	0	0	0	0
	Burkina Faso	4 178	0	0	4 178	0
	Guinée	464 984	0	0	464 984	0
	Madagascar	22 114	79	0	22 192	423 286
	Mali	- 1 618	1 805	0	187	31 752
	Niger	0	0	0	0	34
	Sénégal	0	0	0	0	87 761
	Tanzanie	60	17 847	0	17 908	18 600
	Togo	0	0	0	0	0
	Maroc	0	0	0	0	0
	<b>Total 1</b>	<b>493 082</b>	<b>29 313</b>	<b>0</b>	<b>622 395</b>	<b>865 868</b>
PRODUITS A RECEVOIR	Recettes locales	0	0	0	0	0
	Région Afrique	0	0	0	0	0
	Fournisseurs débiteurs	143 887	21	0	143 908	295 087
	France	4 169	0	0	4 169	194 425
	Région Asie du Sud Est	0	0	0	0	0
	Région Caraïbes	530	0	0	530	488
	Région Afrique	139 198	21	0	139 219	100 174
	Direction Afrique	5 122	0	0	5 122	23
	Bénin	0	0	0	0	0
	Burkina Faso	19 908	0	0	19 908	242
	Guinée	37 834	0	0	37 834	38 852
	Madagascar	0	21	0	21	2 957
	Mali	0	0	0	0	1 334
	Niger	26 970	0	0	26 970	37 476
	Sénégal	1 315	0	0	1 315	1 787
	Tanzanie	4 329	0	0	4 329	1 468
	Togo	39 749	0	0	39 749	16 035
	Maroc	3 971	0	0	3 971	0
	Financiers débiteurs	6 210 213	1 310 438	44 233	7 564 884	9 305 939
	France	2 843 663	0	0	2 843 663	4 792 252
	Région Asie du Sud Est	0	0	0	0	0
	Région Caraïbes	0	29 181	0	29 181	120 763
	Région Afrique	3 366 550	1 281 257	44 233	4 692 040	4 392 922
	Direction Afrique	0	0	0	0	34 200
	Bénin	4 228	0	0	4 228	35 368
	Burkina Faso	165 003	0	0	165 003	74 487
	Guinée	6 980	76 974	0	83 954	78 957
	Madagascar	1 392 845	6 612	44 233	1 443 689	2 671 004
	Mali	30 483	0	0	30 483	101 997
	Niger	376 840	0	0	376 840	994 275
	Sénégal	143 225	0	0	143 225	76 075
	Tanzanie	0	0	0	0	0
	Togo	1 248 946	1 197 671	0	2 444 617	326 560
	Maroc	0	0	0	0	0
	Autres	45 399	0	0	45 399	42 480
France	7 980	0	0	7 980	16 933	
Région Asie du Sud Est	0	0	0	0	0	
Région Caraïbes	0	0	0	0	2 738	
Région Afrique	37 420	0	0	37 420	22 809	
Direction Afrique	0	0	0	0	0	
Bénin	0	0	0	0	0	
Burkina Faso	0	0	0	0	0	
Guinée	0	0	0	0	0	
Madagascar	0	0	0	0	0	
Mali	0	0	0	0	0	
Niger	0	0	0	0	0	
Sénégal	37 420	0	0	37 420	22 809	
Tanzanie	0	0	0	0	0	
Togo	0	0	0	0	0	
Maroc	0	0	0	0	0	
	<b>Total 2</b>	<b>6 399 499</b>	<b>1 310 459</b>	<b>44 233</b>	<b>7 754 191</b>	<b>9 843 506</b>
AUTRES	France	414 146	50 862	159 601	624 609	552 718
	Région Asie du Sud Est	2 066	29 449	0	31 515	811
	Région Caraïbes	84 619	0	0	84 619	46 070
	Région Afrique	290 788	1 380	3 636	295 805	196 861
	Direction Afrique	39 470	0	0	39 470	79 757
	Bénin	7 010	0	0	7 010	12 826
	Burkina Faso	6 379	0	0	6 379	13 888
	Guinée	62 537	0	0	62 537	56 231
	Madagascar	37 699	1 231	0	38 930	5 110
	Mali	8 416	0	0	8 416	3 548
	Niger	14 108	0	0	14 108	6 356
	Sénégal	89 821	0	0	89 821	0
	Tanzanie	4 109	149	3 636	7 894	7 042
	Togo	14 375	0	0	14 375	12 102
	Maroc	6 865	0	0	6 865	0
	<b>Total 3</b>	<b>791 619</b>	<b>81 692</b>	<b>163 237</b>	<b>1 036 548</b>	<b>796 461</b>
	<b>TOTAL AUTRES CREANCES</b>	<b>7 694 200</b>	<b>1 421 464</b>	<b>207 470</b>	<b>9 313 134</b>	<b>11 105 826</b>

**Annexe 4 : Détail des valeurs mobilières de placement**

ANNEXE 4

**DETAILS DES VALEURS MOBILIERES DE  
PLACEMENTS AU 31 DECEMBRE 2009***En Euros*

<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS</b>	<b>Solde au 31/12/09</b>	<b>Solde au 31/12/08</b>
ACTIONS-TITRES COTES BARCLAYS	1 917 305	2 007 130
PARTS SCPI PIERRE ECUREUIL	12 357	12 358
KLEBER EURIBOR	1 112 058	2 420 091
BARCLAYS ABSOLU C.TER.FCP	2 034 986	2 034 986
TRESOR C FCP	936 604	407 124
<b>TOTAL</b>	<b>6 013 310</b>	<b>6 881 688</b>

**Annexe 5 : Compte de régularisation – actif**

ANNEXE 5

**COMPTE DE REGULARISATION ACTIF AU  
31 DECEMBRE 2009***En euros*

Compte de régularisation actif	2009	2008
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>1 091 844</b>	<b>4 057 898</b>
France	23 899	592 792
Région Asie du Sud Est	6 186	5 392
Région Caraïbes	27 524	27 455
Région Afrique	1 034 235	3 432 258
<b>Produits à recevoir</b>	<b>4 603</b>	<b>6 743</b>
France	367	607
Région Asie du Sud Est	0	0
Région Caraïbes	2 615	2 738
Région Afrique	1 621	3 398
<b>TOTAL</b>	<b>1 096 447</b>	<b>4 064 641</b>

**Annexe 6 : Écarts de conversion actif et passif**

ANNEXE 6

**ECARTS DE CONVERSION ACTIF ET PASSIF AU 31  
DECEMBRE 2009 DUS A LA CONVERSION DES COMPTES  
INTEGRES EN EUROS**

*En euros (concernent les régions)*

<b>Ecart de conversion actif</b>	<b>au 31/12/2009</b>	<b>au 31/12/2008</b>	<b>impact s/résultat 2009</b>
<b>Région Asie du Sud Est</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Région Caraïbes</b>	<b>85 515</b>	<b>18 972</b>	<b>- 66 543</b>
<b>Région Afrique</b>	<b>587 839</b>	<b>573 508</b>	<b>- 14 331</b>
Direction Afrique	0	0	0
Bénin	0	0	0
Burkina Faso	0	0	0
Guinée	187 979	172 232	- 15 747
Madagascar	164 784	179 386	14 603
Mali	0	0	0
Niger	53 003	53 003	0
Sénégal	32 225	32 225	0
Tanzanie	70 693	64 823	- 5 870
Togo	71 838	71 838	0
Maroc	7 317	0	- 7 317
<b>TOTAL</b>	<b>673 354</b>	<b>592 480</b>	<b>- 80 874</b>

<b>Ecart de conversion passif</b>	<b>au 31/12/2009</b>	<b>au 31/12/2008</b>
<b>Région Asie du Sud Est</b>	<b>25 913</b>	<b>28 943</b>
<b>Région Caraïbes</b>	<b>33 348</b>	<b>77 785</b>
<b>Région Afrique</b>	<b>3 138</b>	<b>3 138</b>
Direction Afrique		
Bénin	3 138	3 138
Burkina Faso	0	0
Guinée		
Madagascar		
Mali		
Niger		
Sénégal		
Tanzanie		
Togo		
Maroc		
<b>TOTAL</b>	<b>62 399</b>	<b>109 867</b>



## Annexe 7 : Provisions pour risques et charges

ANNEXE 7

TABLEAU DES PROVISIONS AU 31 DECEMBRE 2009

En euros

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		SOLDE AU 01/01/09	DOTATIONS	REPRISES	SOLDE AU 31/12/2009
PROVISIONS POUR LITIGES	Provisions pour litiges				
	France	40 000	0	0	40 000
	Région Asie du Sud Est	0	0	0	0
	Région Caraïbes	0	0	0	0
	Région Afrique	7 668	0	17	7 651
	Bénin	7 668	0	17	7 651
	<b>TOTAL 1</b>	<b>47 668</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>47 651</b>
PROVISIONS POUR RISQUES DE CHARGES	Provisions pour risque de change				
	France	592 480	179 027	98 153	673 354
	Région Asie du Sud Est	0	0	0	0
	Région Caraïbes	0	0	0	0
	Région Afrique	0	0	0	0
	<b>TOTAL 2</b>	<b>592 480</b>	<b>179 027</b>	<b>98 153</b>	<b>673 354</b>
AUTRES PROVISIONS	Autres provisions pour risques et charges				
	France	536 695	196 941	180 938	552 699
	Région Asie du Sud Est	0	0	0	0
	Région Caraïbes	0	0	0	0
	Région Afrique	0	16 140	0	16 140
	Madagascar	0	16 140	0	16 140
	<b>TOTAL 3</b>	<b>536 695</b>	<b>213 081</b>	<b>180 938</b>	<b>568 838</b>
PROVISIONS ACTIF CIRCULANT	Provisions sur titres	700 831	0	440 857	259 974
	France	700 831	0	440 857	259 974
	Provisions sur stocks	34 463	0	3 005	31 458
	France	0	0	0	0
	Région Asie du Sud Est	0	0	0	0
	Région Caraïbes	0	0	0	0
	Région Afrique	34 463	0	3 005	31 458
	Direction Afrique	0	0	0	0
	Bénin	557	0	557	0
	Burkina Faso	0	0	0	0
	Guinée	0	0	0	0
	Madagascar	25 449	0	2 074	23 375
	Mali	0	0	0	0
	Niger	0	0	0	0
	Sénégal	5 423	0	0	5 423
	Tanzanie	2 772	0	112	2 660
	Togo	262	0	262	0
	Maroc	0	0	0	0
	Provisions sur autres créances	232 801	108 718	10 267	331 251
	France	159 601	0	0	159 601
	Région Asie du Sud Est	0	0	0	0
	Région Caraïbes	0	0	0	0
	Région Afrique	73 200	108 718	10 267	171 650
	Direction Afrique	2 287	0	0	2 287
	Bénin	0	457	0	457
	Burkina Faso	0	3 481	0	3 481
	Guinée	24 561	27 793	617	51 737
	Madagascar	0	0	0	0
	Mali	3 354	0	3 354	0
	Niger	0	0	0	0
Sénégal	36 702	1 601	0	38 302	
Tanzanie	0	0	0	0	
Togo	6 297	75 385	6 297	75 385	
Maroc	0	0	0	0	
	<b>TOTAL 4</b>	<b>968 095</b>	<b>108 718</b>	<b>454 130</b>	<b>622 683</b>
	<b>TOTAL GENERAL (1+2+3+4)</b>	<b>2 144 938</b>	<b>500 825</b>	<b>733 238</b>	<b>1 912 526</b>

# Annexe 8 : Tableau de variation des fonds dédiés

Donateur	Projet	Fonds à engager au 31/12/2008	Projet 2008	Décaissement 2008	Fonds restants à engager au 31/12/2009
<b>ASIE DU SUD</b>		<b>1 208 273</b>	<b>649 035</b>	<b>351 287</b>	<b>910 534</b>
UE	TSUNAMI UE Pacific priority disaster proofing	320 227	247 806	29 019	43 602
UE	Sh. zinka Tsunami	521 042	174 992	156 381	497 211
UE	AP/UNESCO Regional Education	154 954	260 336	149 734	104 351
<b>AFRIQUE</b>		<b>212 050</b>	<b>27 801</b>	<b>89 321</b>	<b>265 370</b>
Benin	Projet d'appui à la Soudatization des Filles dans la commune de ZS (PAS)	5 733 127	3 938 437	2 469 263	3 154 955
UE	Stratégie de Modernisation Sociale pour la construction et l'équipement de cinq écoles primaires publiques dans les départements du Littoral, Couffo, Plateau, Oueme et Zou	70 572	83 455	94 467	71 579
UE	Projet d'appui au Développement des Alternatives Educatives (PADAE)	40 103	40 103	9 271	9 271
Guinée	Apprentissage à long des Frontières	30 469	53 352	5 705	5 705
UE	Projet 1	257 797	265 939	79 086	56 603
UE	Projet 2	8 353	270	436 531	428 389
<b>Burkina Faso</b>		<b>244 643</b>	<b>21 506</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
MESSRS	Rehabilitation des infrastructures éducatives occupées par les activités du 1er septembre 2009	53 051	53 051	436 531	436 531
UE	Cast 2007 - Travaux de construction d'infrastructures scolaires et leur équipement sur ressources CAST-FSEDEB - Gestion 2008	51 217	51 217	3 839	3 839
UE	Rehabilitation de l'école primaire Sankou dans la province du Sanguie (Eng. Improvement of work and education conditions)	179 536	171 863	83 504	83 504
Western Union Foundation	Projet TELLES URACEF	44 548	53 756	3 054	3 054
<b>Niger</b>		<b>530 768</b>	<b>633 509</b>	<b>385 435</b>	<b>282 692</b>
AFC	Educational de base au Niger (EBN)	303 087	255 556	3 470	51 000
FAO/IFAD and Agriculture Organization of the United Nations	Mise en œuvre des activités de jardins potagers scolaires dans la région de Zinder	3 596	3 596	7 673	7 673
UNICEF	Promotion de l'hygiène et de l'assainissement en milieu communautaire et scolaire dans les départements de Magaria et Malamaye (PHACS)	179 536	171 863	9 208	21 789
Lox Development	Soutien au Collège d'Enseignement Général (CEG) de Kadja Malam Gaja dans la périphérie de la communauté urbaine de Zinder, Niger	44 548	148 236	164 381	164 381
Canada (Coopération Danaise)	Promotion de l'hygiène et de l'assainissement scolaire (PHAS)	291 614	317 829	333 034	306 718
(USAID) - Plan Niger	Intégrer (Contribuer des activités pour la promotion de l'éducation des jeunes filles)	47 024	55 027	8 013	8 013
<b>Senegal</b>		<b>257</b>	<b>30</b>	<b>257</b>	<b>30</b>
Ambassade de France	Quartier des enseignements	91 469	79 434	68 602	90 637
Ambassade Guinée Bissau	Développement d'activités génératrices de revenus en milieu scolaire dans le département de Kolda	1 691	1 691	1 691	1 691
MAE (2007)	Modernisation et Obsolescence de l'Offre Educative MAE 2007	58 524	58 524	58 524	58 524
MAE (2008)	Projet Environnement Scolaire	160 955	160 955	160 955	160 955
UNICEF 2008	Mise en place du paquet de services intégrés dans les écoles	3 185	73	3 113	3 113
UNICEF 2006	Mise en place du paquet de services intégrés dans les écoles	22 462	18 843	3 519	3 519
Ville de Nantes (2007)	Reconstruction au nord du quartier de quartier Thiabine	18 843	18 843	18 843	18 843
Ville de Nantes (2008)	Reconstruction au nord du quartier de quartier Thiabine	22 462	18 843	155 567	155 567
Ambassade de France	Projet de suite contre le pers. formes de travail des enfants par la formation qualifiante et la réinsertion des jeunes filles dans la banlieue de Dakar	19 674	19 674	19 674	19 674
UNicef	Programme d'éducation non formel mult. acteurs	15 368	15 368	15 368	15 368
BIT					
Fondation ICCO (Organisation Inter-religieuses de Coopération au Développement)					
<b>Togo</b>		<b>424 015</b>	<b>375 546</b>	<b>657 674</b>	<b>106 141</b>
AFC	Projet d'appui à une dynamique socio-éducative (AJS&S)	50 051	50 051	11 265	11 265
UE	Offices alternatifs pour les enfants du système éducatif formel au Togo	205 371	194 006	41 405	57 639
UNICEF	Faire Enseigner/Projet d'appui à la création d'infrastructures scolaires et d'hygiène dans les régions des Savanes (Kara et Maritime)	48 945	31 911	576 458	576 458
UNICEF	Minorité 2	14 998	14 790		
UNICEF	Minorité 2	77 638	77 638		
UNICEF	Minorité 2	27 812	7 144		
Ambassade de France au Togo	Rehabilitation du marché de la commune Bafilo				
Ministère de la Coopération Togo / Projet de Développement Communautaire	Kara - Operation de fourniture de repas aux écoles vulnérables de la Région de la Kara				
Ministère de la Coopération Togo / Projet de Développement Communautaire	Kara - Operation de fourniture de repas aux écoles des zones vulnérables de la Région de la Kara				
Ministère de la Coopération Togo / Projet de Développement Communautaire	Savanes - Operation de fourniture de repas aux écoles des zones vulnérables de la Région des Savanes				
Ministère de la Coopération Togo / Projet de Développement Communautaire	Savanes - Operation de fourniture de repas aux écoles des zones vulnérables de la Région des Savanes				
<b>Tanzanie</b>		<b>738</b>	<b>738</b>	<b>3 661</b>	<b>3 661</b>
Ambassade de France	Construction et mise en place d'un point d'accès public à Internet (appelé Centre ADESI)	738	738	3 661	3 661
<b>Madagascar</b>		<b>3 917 699</b>	<b>3 123 069</b>	<b>381 696</b>	<b>1 176 326</b>
FCIL / Ambassade du Canada	Construction d'un bâtiment anthropométrique à 2 étages	2 169	554	18 402	19 916
QAMM SA - Région Anosy	Aqu à la construction de deux bâtiments scolaires	1 762	747	1 745	1 745
MEI (Ministère Education Nationale)	Construction d'infrastructures scolaires éducatives	3 709 323	3 034 908	362 635	1 117 749
AFC	Educational de base à Madagascar - MS (AFD)	33 477	2 301		
MEI (Ministère de l'Education Nationale)	Formation des enseignants recrutés locaux	121	8		
BIT	Prévention et retrait des enfants des rues formes de travail des enfants	84 156	84 156		
Banque Mondiale AFD (Convention Minus. De l'Educ. Nat.)	Amélioration de la gestion de l'éducation à Madagascar (Agemast)	7 050	476		
UNicef	Campagne Mondiale de l'Education				
Mali		<b>175 199</b>	<b>175 199</b>	<b>77 376</b>	<b>77 376</b>
UE	Projet de prévention des IST / VIH / SIDA	168 290	168 290		
ICCO (2008)	Sous programme Alphabetisation Mopti	6 909	6 909		
ICCO (2009)	Sous programme Alphabetisation Mopti				
<b>Direction Afrique</b>		<b>11 677</b>	<b>11 677</b>	<b>77 376</b>	<b>77 376</b>
AIF	Direction Afrique	11 677	11 677	77 376	77 376
<b>ASIE DU SUD EST</b>		<b>184 910</b>	<b>150 713</b>	<b>188 907</b>	<b>222 704</b>
UE	Projet de développement de l'enseignement lettré pour l'amélioration de la qualité de l'éducation et la lutte contre l'illettrisme au Cambodge	184 910	150 713	188 907	222 704
Australian Red Cross - ARC	Education for Blind and Blind children in Cambodia				
<b>CARAIBES</b>		<b>298 456</b>	<b>263 563</b>	<b>208 978</b>	<b>235 864</b>
UE	PROJET UE POST GRISE	113 813	113 813	208 978	0
UE	PROJET UE APPUI A LA DECENTRAL EDUCAT	49 251	49 251	208 978	235 864
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7 228 366</b>	<b>6 499 746</b>	<b>3 287 441</b>	<b>4 334 664</b>

**Annexe 9 : Dettes fournisseurs**

ANNEXE 9

**DETTES FOURNISSEURS AU 31 DECEMBRE 2009***En euros*

		2009	2008
<b>DETTES AUX FOURNISSEURS</b>	Diverses dettes aux fournisseurs	1 883 418	4 346 920
	<b>France</b>	<b>162 626</b>	<b>416 442</b>
	<b>Asie du Sud Est</b>	<b>44 316</b>	<b>19 064</b>
	<b>ALC</b>	<b>2 653</b>	<b>30 904</b>
	<b>Afrique</b>	<b>1 673 823</b>	<b>3 880 511</b>
	Bénin	5 704	15 185
	Togo	160 112	147 707
	Niger	195 444	37 374
	Burkina	66 447	66 917
	Sénégal	67 493	110 913
	Mali	2 567	0
	Guinée	105 341	121 794
	MADA	1 040 011	3 373 791
		0	0
		0	0
	Tanzanie	13 555	2 744
	Direction Afrique	17 150	4 085
Maroc	0		
<b>Total. Dettes aux fournisseurs</b>	<b>1 883 418</b>	<b>4 346 920</b>	

## Annexe 10 : Autres dettes et charges à payer

ANNEXE 10			
AUTRES DETTES AUX FOURNISSEURS AU 31 DECEMBRE 2009			
En euros			
AUTRES DETTES		2009	2008
<b>CHARGES A PAYER</b>	Diverses charges restant à payer	426 038	231 229
	<b>France</b>	0	23 015
	<b>Asie du Sud Est</b>	0	0
	<b>ALC</b>	94 262	24 187
	<b>Afrique</b>	331 774	184 018
	Bénin	2 930	4 381
	Togo	29 002	36 645
	Niger	17 619	45 603
	Burkina	21 274	12 093
	Sénégal	33 596	27 162
	Mali	6 407	7 121
	Guinée	120 975	3 902
	MADA	422	7
		0	0
		0	0
		0	0
	Tanzanie	5 200	5 901
Direction Afrique	18 511	41 301	
Maroc	74 820	0	
<b>Total 1 Charges à payer</b>	<b>426 038</b>	<b>231 229</b>	
<b>TRANSFERTS RESTANT A EFFECTUER</b>	Divers transferts restant à effectuer	0	84 870
	<b>France</b>	0	0
	<b>Asie du Sud Est</b>	0	0
	<b>ALC</b>	0	0
	<b>Afrique</b>	0	84 870
	Bénin	0	0
	Togo	0	0
	Niger	0	0
	Burkina	0	0
	Sénégal	0	5 701
	Mali	0	35 037
	Guinée	0	793
	MADA	0	0
		0	0
		0	0
		0	0
	Tanzanie	0	16 815
Direction Afrique	0	26 524	
Maroc	0	0	
<b>Total 2 TRANSFERTS RESTANT A EFFECTUER</b>	<b>0</b>	<b>84 870</b>	
<b>FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES</b>	Divers fournisseurs factures non parvenues	218 722	297 612
	<b>France</b>	148 440	187 560
	<b>Asie du Sud Est</b>	0	0
	<b>ALC</b>	904	0
	<b>Afrique</b>	69 378	110 052
	Bénin	13 169	16 441
	Togo	11 425	0
	Niger	10 229	77 724
	Burkina	0	341
	Sénégal	10 356	5 367
	Mali	0	2 295
	Guinée	0	0
	MADA	6 382	5 127
		0	0
		0	0
		0	0
	Tanzanie	442	0
Direction Afrique	17 374	2 757	
Maroc	0	0	
<b>Total 3 Fournisseurs factures non parvenues</b>	<b>218 722</b>	<b>297 612</b>	
<b>CREDITEURS DIVERS</b>	Divers créditeurs	77 477	72 832
	<b>France</b>	43 481	13 464
	<b>Asie du Sud Est</b>	0	0
	<b>ALC</b>	0	0
	<b>Afrique</b>	34 016	59 378
	Bénin	20 826	4 787
	Togo	0	0
	Niger	7 232	15 724
	Burkina	0	0
	Sénégal	267	25 108
	Mali	70	0
	Guinée	1 432	2 173
	MADA	1 588	8 123
		0	0
		0	0
		0	0
	Tanzanie	2 325	2 315
Direction Afrique	274	1 148	
Maroc	0	0	
<b>Total 4 CREDITEURS DIVERS</b>	<b>77 477</b>	<b>72 832</b>	
<b>TOTAL GENERAL ( 1+2+3+4)</b>	<b>722 235</b>	<b>686 538</b>	

## Annexe 11 : Dettes fiscales et sociales

ANNEXE 11

## DETTES FISCALES ET SOCIALES AU 31 DECEMBRE 2009

En euros

DETTES FISCALES ET SOCIALES		2009	2008
DETTES SOCIALES A PAYER	France	492 326	461 845
	Région Asie du Sud Est	0	0
	Région Caraïbes	2 945	4 021
	Région Afrique	45 668	42 328
	Direction Afrique	6 029	1 440
	Bénin	1 454	0
	Burkina Faso	6 367	3 548
	Guinée	666	1 663
	Madagascar	7 037	11 182
	Mali	2 484	0
	Niger	7 442	6 368
	Sénégal	8 772	15 274
	Tanzanie	0	117
	Togo	0	2 736
Maroc	5 418	0	
<b>TOTAL 1</b>		<b>540 939</b>	<b>508 194</b>
TAXES ASSISES SUR LES SALAIRES	France	33 196	27 220
	Région Asie du Sud Est	352	455
	Région Caraïbes	0	0
	Région Afrique	70 858	53 879
	Direction Afrique	0	0
	Bénin	1 358	5 707
	Burkina Faso	1 268	7 665
	Guinée	720	2 495
	Madagascar	6 059	5 353
	Mali	0	0
	Niger	26 888	6 437
	Sénégal	8 333	5 479
	Tanzanie	0	1 432
	Togo	21 724	19 311
Maroc	4 508	0	
<b>TOTAL 2</b>		<b>104 405</b>	<b>81 564</b>
CHARGES SOCIALES A PAYER ET AUTRES	France	130 315	121 826
	Région Asie du Sud Est	18 950	15 089
	Région Caraïbes	0	5 048
	Région Afrique	128 009	129 210
	Direction Afrique	19 408	21 892
	Bénin	3 119	3 738
	Burkina Faso	4 653	9 271
	Guinée	12 020	9 121
	Madagascar	37 030	31 629
	Mali	6 630	13 410
	Niger	10 366	7 721
	Sénégal	6 512	9 951
	Togo	5 323	4 280
	Tanzanie	17 859	18 196
Maroc	5 089	0	
<b>TOTAL 3</b>		<b>277 274</b>	<b>271 172</b>
AUTRES	France	39 377	32 385
	Région Asie du Sud Est	0	0
	Région Caraïbes	641	0
	Région Afrique	16 437	19 401
	Direction Afrique	0	15 725
	Bénin	0	1 081
	Burkina Faso	100	0
	Guinée	0	0
	Madagascar	0	0
	Mali	3 815	0
	Niger	1 227	0
	Sénégal	2 155	2 594
	Tanzanie	0	0
	Togo	9 138	0
Maroc	0	0	
<b>TOTAL 4</b>		<b>56 454</b>	<b>51 786</b>
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>979 072</b>	<b>912 706</b>

**Annexe 12 : Comptes de régularisation – passif**

ANNEXE 12

**COMPTES DE REGULARISATION DE PASSIF  
AU 31 DECEMBRE 2009***En euros*

<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
France	2 607 255	4 695 041
Région Asie du Sud Est	2 811	0
Région Caraïbes	8 190	1 907
Région Afrique	2 631 514	1 178 199
Direction Afrique	0	0
Bénin	0	0
Burkina Faso	37 551	0
Guinée	124 308	0
Madagascar	291 006	394 466
Mali	75 929	65 071
Niger	297 365	525 368
Sénégal	38 757	119 687
Tanzanie	0	7 674
Togo	1 766 598	65 934
Maroc	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>5 249 770</b>	<b>5 875 148</b>

**Annexe 13 : Produits et charges financières**

ANNEXE 13

**LES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES AU 31 DECEMBRE 2009**

I- Détail des produits financiers					
COMPTES	France	ASE	ALC	Afrique	MONTANT
Différence positive de change	0	3 440	28 954	18 222	50 616
Autres intérêts et produits assimilés	92 400	850	806	3 179	97 236
Reprise sur provisions et transfert de charges	442 470		0	0	442 469
<b>TOTAL</b>	<b>534 870</b>	<b>4 290</b>	<b>29 761</b>	<b>21 401</b>	<b>590 321</b>
II- Détail des charges financières					
COMPTES	France	ASE	ALC	Afrique	MONTANT
Différence négative de change	226 262	489	10 977	9 936	247 664
Intérêts et charges assimilées (Moins value de cession sur titre)	128 553	0	0	6 259	134 812
<b>TOTAL</b>	<b>354 815</b>	<b>489</b>	<b>10 977</b>	<b>16 194</b>	<b>382 476</b>

**Annexe 14 : Produits et charges exceptionnelles**

ANNEXE 14

**LES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES AU 31 DECEMBRE 2009**

I- Détail des produits exceptionnels					
COMPTES	France	ASE	ALC	Afrique	MONTANT
Produits Exceptionnels sur opérations de gestion	0	0	0	34 251	34 251
Produits sur exercice Antérieur	224 416		878	13 155	238 449
Produits sur Cessions d'élément d'actif	0	0	27 372	13 654	41 026
Reprise sur provisions et transfert de charges	0	0	777	574	1 350
<b>TOTAL</b>	<b>224 416</b>	<b>0</b>	<b>29 026</b>	<b>61 634</b>	<b>315 076</b>
II- Détail des charges exceptionnelles					
COMPTES	France	ASE	ALC	Afrique	MONTANT
VNC des éléments d'actif cédés	0		0	11 815	11 815
Charges sur exercice antérieur	92 735		0	81 736	174 471
Autres	0	5 175	1 294	2 797	9 266
<b>TOTAL</b>	<b>92 735</b>	<b>5 175</b>	<b>1 294</b>	<b>96 347</b>	<b>195 552</b>

### Annexe 15 : Compte d'Emploi des Ressources

EMPLOIS	EMPLOIS de 2009 = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public, utilisées en 2009 (3)	RESSOURCES	RESSOURCE S COLLECTEE S sur 2009 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2009 (4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		5 829 805 11
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>22 700 015</b>	<b>11 789 891</b> ST1	<b>1 RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>15 777 270</b>	<b>15 777 270</b> 12
1.1. Réalisées en France	1 679 988	1 568 263	1.1. Dons et Legs collectés	15 777 270	15 777 270
- Actions réalisées directement			- dons manuels NON affectés	15 309 339	15 309 339
Formulation au droit du réseau bénévoles	16 477	16 355	Parrainages	11 314 097	11 314 097
Projets en France	648 571	643 754	Autres dons	3 567 672	3 567 672
Information et sensibilisation du public	914 940	908 145	Collecte à l'étranger	427 571	427 571
- Versements à d'autres organisme agissant en France			- dons manuels affectés	483 034	483 034
	21 120 027	10 221 638	Grands dons et autres dons	462 535	462 535
1.2. Réalisées à l'étranger	17 865 297	7 611 036	Parrainages Tsunami	0	0
- Actions réalisées directement	14 393 482	4 743 813	Appels d'aide d'urgence (affectés)	499	499
Afrique dont:			- legs et autres libéralités NON affectés	4 896	4 896
Direction Afrique	707 844	431 912	- legs et autres libéralités affectés	0	0
Niger	2 874 536	365 593			
Togo	1 814 922	522 352	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0
Senegal	1 278 048	651 275	- Produits financiers (si à partir de fonds AGP)	0	0
Guinée	946 069	390 486			
Benin	806 621	365 628			
Guinée	907 312	254 734			
Tanzanie	389 213	371 956			
Madagascar	3 929 803	903 398			
Mal	513 746	218 040			
Maroc	265 368	257 639			
Carabes dont:	2 225 237	1 776 868			
Coordination Carabes	658 862	569 512			
Haiti	960 681	642 274			
Urgence Haiti	81 044	75 608			
République Dominicaine	524 650	489 482			
Asie du Sud Est dont:	1 246 679	990 666			
Coordination Asie du Sud Est	110 666	99 732			
Programmes Cambodge, Vietnam, Laos	1 136 013	890 933			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	3 264 730	2 710 603			
Asie du Sud dont:	2 304 769	1 787 897			
Coordination Asie du Sud	396 637	361 059			
Inde	1 364 787	1 025 635			
Urgence Tsunami	543 346	361 003			
Charges d'appariement national	949 961	942 905			
			<b>2. AUTRES FONDS PRIVES</b>	<b>654 782</b>	
			- Partenariats d'entreprises - dons non affectés	168 597	
			- Partenariats d'entreprises - dons affectés	468 696	
			- Partenariats d'entreprises - Tsunami	17 500	
			<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>7 489 218</b>	
			- Ministère des Affaires Etrangères Français	994 746	
			- Union Européenne	974 017	
			- Autres bailleurs de fonds institutionnels	5 399 214	
			- Autres bailleurs de fonds inst. Tsunami	121 242	
			<b>4. AUTRES PRODUITS</b>	<b>664 787</b>	
			- Produits d'exploitation	196 384	
			- Cotisations	1 620	
			- Vente produits commerciaux	34 905	
			- Vente produits accessoires	2 038	
			- Abonnements	157 821	
			- Produits exceptionnels	316 076	
			- Produits financiers (NON fonds AGP)	147 852	
			- Autres produits	6 476	
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>3 230 032</b>	<b>3 192 536</b> ST2			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	2 368 891	2 321 395			
- dont frais de traitement des dons	402 764	402 764			
- dont frais de traitement des dons TSUNAMI	997	997			
- dont frais de collecte des dons	1 915 885	1 915 885			
- dont frais de collecte des dons TSUNAMI	38 299	804			
- dont Frais d'appel et de traitement des Legs et autres libéralités	945	945			
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	829 046	829 046			
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics : obtention de subventions, prix de journées et autres concours)	42 095	42 095			
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 498 749</b>	<b>1 721 038</b> ST3			
- dont frais d'information et de communication	488 897	434 196			
- dont frais relevant des autres activités	41 639	0			
- dont frais de fonctionnement	1 875 454	1 286 840			
frais de gestion	1 572 241	1 286 840			
frais de gestion TSUNAMI	0	0			
dotations aux amortissements	82 253	0			
frais financiers	211 265	0			
emplois et taxes	9 594	0			
- dont charges exceptionnelles	90 850	0			
Montant des ressources collectées et utilisées sur l'exercice		16 703 483 ST4			
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>28 426 797</b>		<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>24 585 067</b>	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>503 100</b>		<b>II - REPRISES DES PROVISIONS</b>	<b>632 348</b>	
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>	<b>3 201 447</b>		<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURES</b>	<b>6 101 748</b>	
			<b>IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>50 603</b>	14
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>811 181</b>	
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>32 131 344</b>		<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	<b>32 131 344</b>	12-14
V - part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		321 268 ST5			
VI - neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		25 961 ST6			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		16 998 778 ST7	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	16 998 778	14
			Soins des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	4 658 900	12-14
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
<b>BENEVOLAT :</b>					
France	3 personnes au siège SAF (89h) + 2 personnes au siège Parrainage (40h) + 573 personnes en Equipes Locales hors administrateurs (4 173h)				



## **9. NOTE SUR LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2009 (CER)**

### **9.1 Préambule**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, le compte d'emploi annuel des ressources (CER) fait partie intégrante de l'annexe aux comptes annuels, accompagné des informations relatives à son élaboration (Ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, article 8), celui-ci n'avait pas évolué depuis.

Dans son rapport<sup>1</sup>, en date d'octobre 2007, la Cour des Comptes note la divergence des comptes emploi-ressources suivant les associations et introduit la nécessité d'un référentiel commun pour l'élaborer. Elle donne donc quelques éléments pour des principes communs dans l'élaboration du CER et accorde une importance particulière à la clarté et à la qualité de l'information transmise aux donateurs.

Dans ce même objectif, le Conseil National de la Comptabilité a publié un avis le 03 avril 2008 relatif à l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources des associations faisant appel à la générosité publique.

Un arrêté<sup>2</sup> portant homologation d'un nouveau règlement comptable relatif au Compte Emploi des Ressources a ensuite été publié au JO du 21 décembre 2008.

Ce nouveau règlement norme la présentation du compte emploi ressources en s'attachant notamment à la définition des missions sociales et à l'utilisation des ressources issues de la Générosité du Public. Il est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009.

**Par conséquent, à compter de la clôture 2009, l'application de ce nouveau règlement constitue un changement de méthode comptable.**

#### **9.1.1 Qu'est ce que le compte d'emploi des ressources ?**

Les organismes faisant appel à la générosité du public ont l'obligation d'établir un CER.

Le CER fait partie de l'annexe des comptes annuels, soumis dès lors au contrôle du commissaire aux comptes et à l'obligation de publicité.

Le CER est un document financier structuré sous forme de tableau en deux parties, la première partie sur la provenance des fonds récoltés (partie ressources) et, la deuxième partie, sur l'utilisation de ces mêmes fonds (partie emplois).

Le CER est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat pour donner une information globale de l'ensemble des ressources et des emplois.

---

<sup>1</sup> «Rapport d'observations définitives de la Cour des comptes sur la qualité de l'information financière communiquée aux donateurs par les organismes faisant appel à la générosité publique».

<sup>2</sup> JORF n°0297 du 21 décembre 2008 page 19651 texte n° 12

### **9.1.2 Quels sont les principaux changements par rapport au CER des années précédentes ?**

Les principaux changements du nouveau règlement comptable concernant le CER sont les suivants :

- Une nouvelle colonne identifie les ressources issues de la Générosité du Public
- Une autre colonne présente l'utilisation qui a été faite dans l'année des ressources issues de la Générosité du Public
- Il n'y a plus de comparaison entre l'année n et l'année n-1
- Les rubriques de présentation sont modifiées.

Ces changements rendent difficile la comparaison avec les exercices comptables antérieurs. Toutefois, lorsque les données sont comparables, en particulier lorsque les rubriques n'ont pas changé, les explications qui suivent font référence à l'année antérieure.

### **9.1.3 Comment est structuré le nouveau CER ?**

Les **colonnes 1 et 2** du CER constituent un tableau globalisé «intégré dans la totalité des ressources et des emplois de l'organisme», en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat. Le total des débits et crédits du CER est égal au total des débits et crédits du compte de résultat à la différence près des refacturations de charges à une entité non intégrée.

En effet, afin que les ratios calculés par le CER ne soient pas dénaturés par les refacturations à une entité non intégrée une dérogation a été introduite à la règle d'égalité du total des débits et crédits du CER et des débits et crédits du compte de résultat. En 2009, l'écart entre le compte de résultat et le CER sera constitué par les charges de la direction internationale portées par l'entité française et refacturés à l'entité internationale.

Les **colonnes 3 et 4** du compte d'emploi annuel des ressources ont pour objectif :

- d'affecter les dons issus de la Générosité du Public par type d'emplois ; et
- d'assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées et non utilisées auprès du Grand Public des campagnes antérieures. Pour ce faire, il est tenu compte, dans les emplois, des acquisitions d'immobilisations brutes d'un montant significatif pour la partie financée par les ressources susvisées, après déduction des amortissements.

D'autre part les ressources collectées affectées à une mission sociale provenant de la générosité du public et non consommées au titre de l'exercice sont inscrites dans le CER sous la rubrique « Ressources affectées aux missions et non encore utilisées ».

Par symétrie, au fur et à mesure de leur utilisation, elles sont portées sous la rubrique « Report des ressources collectées et non utilisées des exercices antérieurs ».

Pour l'établissement du CER, les définitions suivantes sont nécessaires :

- la mission sociale de l'association et les principes et méthodes d'affectation des coûts
- La définition de la Générosité du public
- Les règles d'affectation des ressources au financement des emplois.

### **9.1.4 Définition de la mission sociale et principes et méthodes d'affectation des coûts**

La mission sociale de l'association est définie comme l'ensemble des activités qui concourent à faire progresser la cause de l'éducation pour tous, en agissant sur tous les facteurs ayant une incidence dans le domaine éducatif, notamment à travers la sensibilisation et l'appui des populations et des Etats.

Le nouveau Règlement comptable précise : que « pour chaque mission sociale définie, il convient de procéder à l'affectation de l'ensemble des coûts engagés par l'association. Ces coûts *qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée* peuvent être :

- Soit des coûts directs
- Soit des coûts indirects de structure ou de fonctionnement imputés sur la base d'une règle d'affectation préétablie. »

Les règles d'affectation des coûts indirects sur la mission sociale ont donc été précisées par le Conseil d'Administration. En particulier les coûts de masse salariale ont été répartis selon le temps passé par le salarié sur la mission sociale.

### **9.1.5 Définition des fonds issus de la générosité du public**

Sont considérés comme issus de la générosité du public tous dons ne provenant ni d'une entreprise ni d'un bailleur institutionnel.

Les catégories des dons provenant de la générosité du public sont les suivantes:

- Dons réguliers (y compris parrainage)
- Dons ponctuels
- Recettes de manifestations
- Dons manuels hors campagne
- Legs et donation...

### **9.1.6 Règles d'affectation des ressources au financement des emplois**

Les calculs et les règles d'affectation de la générosité du public au financement des emplois arrêtés par le Conseil d'Administration sont les suivants :

- Les ressources des FI sont affectées aux projets mais une partie finance les coordinations régionales. Cette partie est déterminée par rapport aux conventions existantes (pour 2009 : 3%)
- Les autres ressources affectées (hors AGP : appel à la générosité du public) financent les projets auxquels elles sont affectées. Cependant, compte tenu des conventions signées, un % de ces ressources finance les frais de fonctionnement (en 2009 : 7%) et la collecte (2009 : 8%)
- Les ressources non affectées (hors AGP) et venant de l'étranger financent en priorité la mission sociale (les frais de fonctionnement étant utilisés au niveau du pays de collecte).
- Les autres produits financent en priorité les frais de fonctionnement (frais financiers, autres frais, frais d'information et de communication et frais de gestion)
- L'AGP non affectée à des projets particuliers finance le reste : la mission sociale, les frais de collecte, les investissements et les frais de fonctionnement.

Calcul du montant de début d'exercice de la générosité du public non affectée et non utilisée (T1) :

Pour assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées et non utilisées des campagnes antérieures, le tableau de compte d'emploi annuel des ressources reprend en « A nouveau » le montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au début de l'exercice.

L'« A nouveau » a été déterminé par la moyenne sur 5 ans du pourcentage de l'appel à la générosité du public dans les ressources de fonds propres (estimé à 94%) diminué de 100% de la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles et corporelles.

Selon ce calcul, ce montant d'« A nouveau » s'élève au 1er janvier 2009 à 5,830 M€.

D'autre part Les immobilisations financées par la générosité du public dans l'année sont renseignées dans le CER (T5).

## 9.2 RESSOURCES

Les ressources comprennent les rubriques suivantes :

- ressources collectées auprès du public
- autres fonds privés
- subventions et autres concours publics
- autres produits d'exploitation
- autres produits.

### 9.2.1 Ressources collectées auprès du public

En ce qui concerne la règle d'attachement des produits à l'exercice :

- Parrainages : Sont enregistrés sur l'exercice, les parrainages et dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture. Les règlements des parrainages encaissés dans l'exercice mais qui sont datés d'une année antérieure ou future, ne sont pas comptabilisés sur l'exercice.  
Des écritures en compte de régularisation en « Produits constatés d'avance » au passif sont enregistrées à la clôture dès lors que des parrainages reçus en année N se rattachent à l'exercice N+1.  
Pour 2009, le parrainage s'élève à : 11 314 K€ (contre 11 943 K€ en 2008).
- Dons : Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire. Les dons par chèques sont enregistrés sur la base de la date figurant sur le chèque. Ils s'élèvent à 4 030 K€ (contre 3 422 K€ en 2008).
- Aide et Action Suisse a transféré 427K€ de ressources collectées auprès du public à Aide et Action France, afin de financer différents projets. En 2008, le transfert était de 404 K€.
- Legs et autres libéralités encaissées. Dès lors que la réalisation est effective, les legs et autres libéralités sont enregistrés en produit du montant exact et définitif de la vente, net des charges d'acquisition ayant grevé le bien pendant sa transmission.

## **9.2.2 Autres fonds privés**

Les partenariats d'entreprises de 2009 sont en ligne avec ceux de 2008. Ainsi en 2009 les autres fonds privés sont de 655 K€ contre 635 K€ en 2008.

## **9.2.3 Les subventions et autres concours publics**

Les subventions et autres concours publics, autrement dit les financements institutionnels, sont enregistrés en recettes dès lors que la convention est signée si elle ne comprend pas de clauses suspensives.

La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en "Produits constatés d'avance", et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu à la comptabilisation d'une charge en « Engagement à réaliser sur ressources affectées » en contre partie d'une dette en « Fonds dédiés ».

Les recettes de financements institutionnels de 2009 sont en forte diminution (-3,4M€, soit -31,4%) et s'établissent à 7 489 K€.

Ces recettes ne correspondent pas aux nouveaux contrats signés au cours de l'exercice mais aux réalisations de l'année prévues dans les conventions en cours.

## **9.2.4 Autres produits**

Dans cette rubrique figurent les recettes issues de :

### **9.2.4.1 Produits d'exploitation**

Ils proviennent :

des cotisations des membres de l'association

des ventes des produits commerciaux tels que les cartes de vœux, tee-shirts, cahiers, crayons...

des produits accessoires

des abonnements au bulletin trimestriel

Ils s'élèvent à 196K€ (contre 232K€ en 2008).

### **9.2.4.2 Produits exceptionnels**

Les produits exceptionnels traduisent des événements ne correspondant pas à l'activité courante de l'association, telles que des cessions d'immobilisations ou des rectifications d'années antérieures.

En 2009, les produits exceptionnels sont de 315 K€ et trouvent leur source pour 220K€ dans la prise en compte d'un ajustement des comptes entre l'entité indienne et française remontant à plusieurs exercices non pris en compte jusqu'à présent, le reste est essentiellement lié à des cessions d'actifs.

### **9.2.4.3 Produits financiers**

Les produits financiers quant à eux enregistrent essentiellement les écarts de change, les plus values sur les Valeurs Mobilières de Placement, et autres produits financiers sur opérations

financières. Ils s'élèvent à 148 K€ dont 97 K€ liés aux autres intérêts et produits assimilés et 51K€ liés à des différences positives de change.

### **9.2.5 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs**

Les sommes inscrites sous cette rubrique se composent des fonds dédiés qui restaient à engager au 31/12/08 et qui ont été engagés au cours de l'exercice 2009. Ils s'élèvent à 6 102 K€ (contre 3 007 K€ en 2008).

### **9.2.6 Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires**

(Cf. point ci-dessus : 2.6.4 *Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires*)

## **9.3 EMPLOIS**

Les emplois correspondent à une affectation par fonction des charges du compte de résultat, décomposés en quatre rubriques :

- missions sociales
- frais de recherche de fonds
- frais de fonctionnement
- ressources restant à affecter.

### **9.3.1 Missions sociales**

#### **9.3.1.1 Réalisées en France :**

La formation au développement du réseau bénévoles, les projets, l'information et la sensibilisation du public constituent les missions sociales réalisées en France. Elles s'élèvent en 2009 à 1 580 K€ et se décomposent de la manière suivante :

- Formation au développement du réseau bénévole : 16 K€ (contre 18 K€ en 2008). Les charges enregistrées dans ces comptes concernent majoritairement les frais de déplacement du personnel du service « **Mobilisation** » et des bénévoles pour la promotion et la formation des groupes locaux, la production d'outils pédagogiques et les frais liés aux actions dans les écoles et auprès des étudiants.
- Projets : 649 K€. Ces charges représentent les coûts du projet « appui aux projets d'école citoyens ».
- Information et sensibilisation du public : 915 K€. Ces charges sont constituées des activités de sensibilisation menées par l'équipe « Mobilisation » et certaines menées par le service de « communication », activités qui ont pour objectif la sensibilisation de différents publics. Ce sont notamment la production et le routage du magazine, la production communiqués de presse, la gestion du lien de solidarité, les « Défis pour l'Education »...

### **9.3.1.2 Réalisées à l'étranger :**

Les dépenses opérationnelles (missions sociales), d'un montant total de 21120 K€, sont articulées entre les actions « réalisées directement » et les « versements à un organisme central ou d'autres organismes ». La répartition opérée entre ces deux rubriques est faite par référence au lien juridique existant entre l'entité française et l'entité bénéficiaire des fonds.

A l'intérieur de ces sous-ensembles une articulation est opérée par grandes régions d'intervention, puis découpées par pays.

Les charges affectées à la mission sociale réalisée à l'étranger sont constituées comme toute mission sociale de coûts directs et indirects :

Dans les directions régionales, figurent des frais de coordination, d'appui et d'animation des programmes (formation et suivi), de développement de la région (étude prospective, analyse contexte, nouveaux pays) et de développement de la mission sociale (partenariats, campagne, influence), ainsi que des actions de sensibilisation des différents publics (gouvernements, populations, communautés, partenaires...)

Dans les projets (ventilés par pays) figurent toutes les dépenses opérationnelles, leur mise en œuvre et leur suivi, correspondant entre autres aux activités suivantes :

- construction ou réhabilitation d'infrastructures scolaires,
- amélioration des conditions de scolarisation, notamment par le biais d'équipement des écoles (mobilier, fournitures scolaires, matériel pédagogique et didactique, jeux), ou de l'aménagement de bibliothèques
- amélioration de la qualité de l'enseignement, via la formation des éducateurs et enseignants, ou l'organisation d'ateliers d'échanges d'expériences et de capitalisation et suivi pédagogique
- ouverture de l'école à l'environnement, avec la promotion de l'éducation à l'hygiène et à la santé (ex : sécurité alimentaire), et la mise en œuvre d'activités extrascolaires (culturelles, sportives etc.) et/ou d'activités génératrices de revenus
- sensibilisation et animation des communautés, notamment décentralisées et villageoises (associations de parents d'élèves, groupements d'intérêts économiques)
- alphabétisation, écoles communautaires et insertion des jeunes exclus du système
- influence, c'est-à-dire les activités de campagne, réseaux, concertations...

### **9.3.1.3 Charges d'appui international :**

Les charges d'appui international représentent 950 K€. Aujourd'hui, ces charges sont, entre autres, celles liées au développement des thématiques et de la mission éducative, de l'édition de documents visant à la sensibilisation à la cause de l'Education, de la conduite du processus des Etats Généraux. Seule la proportion de la masse salariale de la Direction Internationale consacrée à l'appui international est incluse dans la partie du CER correspondant à la mission sociale.

### 9.3.2 Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds se décomposent comme suit :

**Les frais de traitement des dons** comprennent les charges des reçus fiscaux, les frais financiers liés aux prélèvements automatiques des donateurs et parrains et la part de masse salariale affectée aux frais de traitement des dons.

**Les frais de collecte des dons** sont les charges salariales liées au développement des ressources internationales, les charges liées aux actions de marketing direct (phoning, street marketing), aux annonces presse, marketing Internet, incluant les honoraires d'agences-conseils, ainsi que d'une partie des activités de collecte menées par la Suisse et subventionnée par l'association.

**Autres frais de recherche de fonds** : cela correspond aux frais de consultance liés au développement des ressources internationales.

### 9.3.3 Frais de fonctionnement

#### 9.3.3.1 Frais d'information et de communication

Les frais d'information et de communication sont les charges ne visant pas à la sensibilisation directe à la cause de l'Education. Par exemple, les frais d'édition des rapports financiers, des communications administratives aux parrains...

#### 9.3.3.2 Frais relevant des autres activités

Dans cette rubrique, d'un montant total de 42K€ (contre 62 K€ en 2008), figurent les achats des produits commerciaux (cartes de vœux, tee-shirts...) ainsi que la part de masse salariale affectée à cette rubrique.

#### 9.3.3.3 Frais de fonctionnement

Ce poste, d'un montant total de 1 875 K€, regroupe les dotations aux amortissements, les frais financiers, les impôts et taxes et les frais de gestion.

**Les frais de gestion** prennent en compte les frais de gestion de la Direction Internationale, les frais engagés par la Direction France, les frais de fonctionnement (Service administratif et financier, entretien, maintenance des bureaux et du matériel, fournitures de bureau, déplacements...) et la part de masse salariale affectée aux charges de frais de gestion.

**Les dotations aux amortissements** correspondent aux amortissements selon les règles de gestion en vigueur en France (1 à 20 ans selon les biens). La ventilation des dotations aux amortissements dans les différentes rubriques d'emploi du CER est réalisée en fonction du rattachement du bien amorti à la mission sociale ou au fonctionnement de l'association.

**Les frais financiers** comprennent principalement le frais de gestion de service et de gestion financière.

**Les impôts et taxes** sont composés essentiellement d'impôts locaux.



### 9.3.3.4 Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles sont constituées de charges supportées en France qui ne correspondent pas à la gestion courante de l'Association. Le total des charges exceptionnelles s'élève à 91 K€. Ces charges sont essentiellement liées à l'abandon d'un projet informatique qui était jusqu'à présent en immobilisé en cours (76K€).

### 9.3.4 Méthode de ventilation des charges de personnel

La masse salariale du personnel travaillant à Paris est ventilée dans les différents postes du compte d'emplois des ressources au prorata du temps consacré à chacune des activités faisant l'objet de cette répartition. La répartition obtenue est la suivante :

Projets éducatifs	20,1%	499 358
Sensibilisation	24,7%	612 668
Collecte dons	13,4%	332 988
Traitement dons	8,0%	197 363
Inform / com	8,3%	206 289
Achats / revente	1,6%	38 679
Frais gestion	23,9%	592 088
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 479 432</b>

Les pourcentages appliqués au total de la masse salariale du personnel travaillant à Paris donnent les montants de masse salariale affectés à chacune des rubriques.

## 9.4 Utilisation des fonds issus de la générosité du public

En 2009, 100% des fonds issus de la générosité du public (15 777K€) ont été dépensés. Ils ont été complétés par une utilisation des ressources collectées auprès du public les années précédentes (1 222K€) afin d'assurer le financement de l'ensemble de l'activité de l'année. Ces ressources (16 999K€) ont donc financé 59,8% des emplois, et ce à hauteur de 11 790K€ pour la mission sociale, de 3 193K€ pour les frais de recherche de fonds, de 1 721K€ des frais de fonctionnement et 295K€ des immobilisations de l'exercice.

## 9.5 Provisions

En application d'une partie de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement du CRC sur le compte d'emploi des ressources, qui rappelle que seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale, une rubrique spécifique aux dotations et reprises de provisions et isolée des emplois de l'année existe.

## Aide et Action

Sur 2009, cette rubrique s'élève à 129 K€ de reprises de provisions nettes, se décomposant comme suit :

- Reprise sur risque de pertes latentes sur les placements financiers		441 K€
- provisions pour risque de changes et écart de conversion actif		-179 K€
- provisions sur actifs circulants :	Dotation :	-109 K€
	(dont Togo : 75 K€ et Guinée : 28K€)	
	Reprise :	13 K€
- autres provisions (indemnités de départ à la retraite, litiges divers...)		
	Dotation (cf. tableau ci-dessous) :	-215 K€
	Reprise (cf. tableau ci-dessous) :	178 K€

<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>
Provision départ retraite	105 341	87 764
Provision pour litige HS	-	49 361
Provision Afrique	16 140	17
Provision suite contrôle URSSAF	-	6 200
Provision litige Pd'H	91 000	-
Provision pour avance et acomptes versés	-	36 000
Autres provision pour charge	600	1 613
Depreciation monétaire	2 275	- 2 736
<b>Total</b>	<b>215 356</b>	<b>178 219</b>

## 9.6 Engagements à réaliser sur ressources affectées

Les excédents dégagés sur ressources affectées font l'objet de "dotations" en fonds dédiés par le débit du compte "engagements à réaliser sur ressources affectées".

Ils sont convertis dans les annexes au taux de clôture et s'élèvent à 3 201 K€ (contre 6 553 K€ en 2008).

\*  
\* \*